



Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale
Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse

Trimestriel



BAROMÈTRE CONJONCTUREL DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

N° 19 – Janvier 2011



IRIS
EDITIONS



BAROMÈTRE CONJONCTUREL DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

N° 19 • Janvier 2011

La présente publication a été réalisée par Benoît Laine.
Le chapitre 3 a été réalisé par Gille Feyaerts de l'Observatoire de la Santé et du Social

Tous droits réservés

Toute reproduction totale, partielle, ou sous forme transformée est interdite, sauf autorisation écrite de la part de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse.

L'usage d'extraits de la présente publication en tant qu'exposé ou démonstration dans un article, livre ou fichier est permis, moyennant une mention claire et précise de la source.

Cette édition du baromètre ainsi que les précédentes sont disponibles sur le site internet du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, dans les publications de l'IBSA, à l'adresse suivante :
www.statbru.irisnet.be

Pour toute information concernant ce baromètre, veuillez prendre contact avec :
Madame Aynah Gangji
Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)
Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale
Tél. 02/800 38 82 – Fax 02/800 38 17
Courriel ibsa@mrbc.irisnet.be

© 2011 Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale – Tous droits réservés

E.R.: F. Résimont, Secrétaire général
Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale,
Boulevard du Jardin Botanique, 20 – 1035 Bruxelles

Éditions IRIS – D/2011/6374/208



9 789078 580010

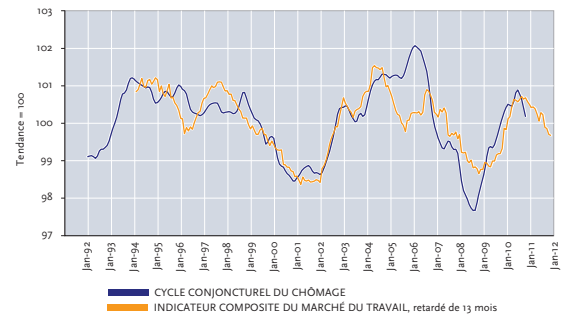
ISBN 9078580011



Table des matières

L'ESSENTIEL DE LA CONJONCTURE	4
1. CONTEXTE MACRO-ÉCONOMIQUE	5
2. CONJONCTURE À BRUXELLES	12
2.1. Activité économique	12
2.2. Marché du travail	17
3 DOSSIER	
LA PAUVRETÉ À BRUXELLES :	
CONSTATS ET ÉVOLUTIONS	21
GLOSSAIRE	30
RÉFÉRENCES	32
LISTE DES TABLEAUX	33
LISTE DES GRAPHIQUES	33
LISTE DES CARTES	34

Cycle conjoncturel du chômage



Les graphiques, tableaux et commentaires se basent sur les informations disponibles en date du 10 décembre 2010, sauf mention contraire.

L'essentiel de la conjoncture

● L'activité économique mondiale avait renoué depuis la fin de l'année 2009 avec des taux de croissance positifs, principalement stimulée par le dynamisme des pays en voie de développement, surtout ceux du continent asiatique. L'activité économique mondiale a cependant sensiblement ralenti au troisième trimestre 2010 du fait de la fin du cycle de restockage des entreprises et de l'arrivée à terme graduelle des différents plans nationaux de relance économique peu à peu remplacés par de drastiques mesures d'austérité budgétaire. S'y ajoutent de nouvelles craintes portant, au niveau national, sur le caractère soutenable des finances publiques, et, au plan international, sur la persistance de déséquilibres macroéconomiques importants pouvant mener à des conflits politiques et commerciaux. Ce ralentissement devrait se prolonger en 2011 avec au final une croissance du PIB mondial plus faible qu'en 2010. Selon les dernières prévisions du Fonds Monétaire International (FMI), la croissance mondiale devrait avoisiner 4,8 % en 2010 et 4,2 % en 2011.

● La reprise en Belgique, dans le sillage de l'Allemagne, se confirme quoique encore fragile. Le PIB belge affichait un taux de croissance trimestrielle de 0,4 % au troisième trimestre 2010, en net ralentissement par rapport au deuxième trimestre. En particulier, la branche de la construction montre une quasi stagnation au troisième trimestre, et l'industrie un ralentissement par rapport au deuxième trimestre.

● L'analyse des indicateurs conjoncturels montre que l'évolution bruxelloise concorde avec ce qu'il se passe au niveau national : depuis la fin de la récession, l'activité économique reste atone et ne montre pas de franc rebond, à l'exception du secteur de la construction au troisième trimestre de cette année. L'activité des services éprouve, plus encore qu'au niveau du Royaume, des difficultés à retrouver un second souffle et la Région s'en trouve plus particulièrement affectée du fait du caractère tertiaire plus marqué de sa structure productive. La démographie d'entreprises montre à nouveau une évolution négative, après avoir affiché un net rebond entre mi-2009 et mi-2010. La reprise observée sur les marchés financiers, important moteur de l'activité économique dans la Capitale, pourrait tourner court suite aux nouvelles inquiétudes levées par les attaques contre les dettes souveraines et la potentielle fragilité du secteur bancaire européen dans ce contexte,

bien que les établissements belges apparaissent mieux armés que d'autres de ce point de vue. Néanmoins, le cycle conjoncturel est maintenant en zone positive pour l'industrie et surtout la construction, branche qui semble plus dynamique au niveau régional que pour le Royaume en cette fin d'année.

● La crise économique et financière a eu pour conséquence d'augmenter considérablement le nombre de personnes sans emploi sur le marché du travail bruxellois. Le nombre de chômeurs a crû de 24,2 % depuis le creux atteint en mai 2008. Cependant la croissance du chômage semble s'être interrompue depuis maintenant quelques mois. On constate une augmentation du nombre de bruxellois salariés au deuxième trimestre, confirmant l'évolution positive constatée un trimestre plus tôt. De plus, le volume de travail intérimaire est nettement reparti à la hausse, ce qui, tout comme la baisse de la proportion des personnes qualifiées dans les statistiques du chômage, pourrait indiquer une reprise plus franche du marché de l'emploi dans quelques mois. Cela étant, l'effet des mesures anti-crisis sur l'emploi se fera également sentir dans le sens de la reprise, la demande de main d'œuvre supplémentaire étant en premier lieu satisfaite par la sortie du chômage temporaire des travailleurs subissant ce régime suite à la crise. De plus, les perspectives des entreprises restent somme toute moyennes, bien que cela soit en nette amélioration par rapport aux trimestres passés. Ainsi, notre indicateur avancé suggère une poursuite de la baisse de la composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi. En gardant à l'esprit que la tendance structurelle du nombre de ces demandeurs d'emploi est toujours à la hausse, on ne devrait pas s'attendre d'ici mi 2011 à un recul important du nombre absolu de demandeurs d'emploi dans la Région.

● Le dossier de ce baromètre est consacré au nouveau rapport de l'Observatoire de la Santé et du Social sur l'état de la pauvreté à Bruxelles¹. Il s'intéresse tout particulièrement au Baromètre Social, qui reprend une série d'indicateurs pertinents permettant d'approcher différentes facettes de la pauvreté. Les constats de cette sixième édition du Baromètre social bruxellois ne diffèrent pas énormément des précédents, mais ils n'en sont pas moins préoccupants. La plupart des indicateurs de pauvreté pour la Région bruxelloise restent dans le rouge et nombreux sont ceux qui indiquent une détérioration de la situation.

¹ Le rapport complet est disponible sur www.observatbru.be. Vous pouvez également y commander une version imprimable gratuite.

I. Contexte macro-économique

• Une reprise fragile et inégale

Les indicateurs globaux que sont la production industrielle et les volumes des échanges commerciaux internationaux laissent apparaître un certain essoufflement en cette fin d'année 2010. Comme l'illustre le graphique 1, les échanges commerciaux mondiaux n'avaient fin septembre pas encore retrouvé leur plus haut précédent enregistré début 2008. De plus, le rebond visible de ces échanges après le point bas de la crise mi-2009 marque le pas depuis la fin du premier trimestre 2010, au point d'apparaître à nouveau en stagnation sur les dernières valeurs observées. Au-delà des chiffres agrégés, il apparaît que la seule zone géographique ne présentant pas ces symptômes est l'Asie émergente, où les volumes d'échanges ont dépassé leurs précédents records de 2008 et continuent à croître en fin de période.

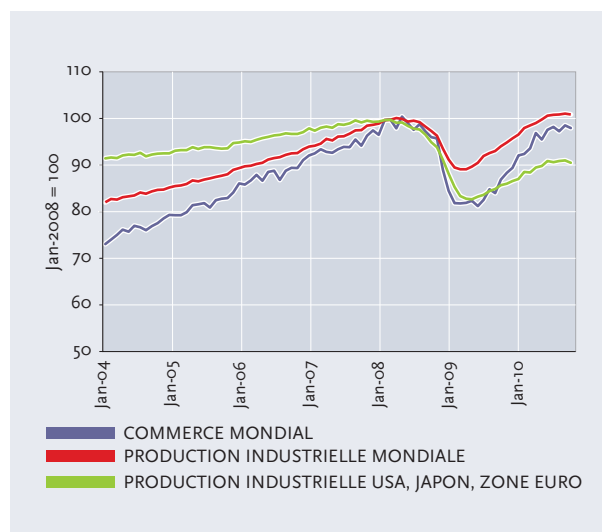
Ces constats sont transposables à la production industrielle dans une large mesure. La courbe correspondante sur le graphique 1 permet de conclure que la production industrielle mondiale a depuis le deuxième trimestre 2010 dépassé ses niveaux d'avant crise. On n'en constate pas moins, d'une part, le même essoufflement récent que celui constaté pour les échanges commerciaux. D'autre part, on perçoit une asymétrie importante dans la reprise à ce jour entre les économies émergentes qui alimentent ce rebond et le niveau de production dans les économies les plus avancées qui est encore largement en retrait de son maximum historique et également en stagnation sur les derniers mois. La production industrielle chinoise, par exemple, ne semble pas avoir été réellement influencée par la période d'intense récession en 2009. Ce constat plaide en faveur de l'hypothèse d'une désindustrialisation accélérée des pays les plus avancés du fait de la crise économique, qui pourrait leur être préjudiciable par la suite.

Les causes de cet essoufflement sont multiples, avec principalement une extinction graduelle des mesures de support à l'activité économique mises en place par les différents gouvernements, la fin du cycle de reconstitution des stocks des entreprises, et de nouvelles incertitudes liées aux capacités des États à absorber les déficits publics accumulés depuis le début de la crise. En particulier, la perspective d'un redressement budgétaire mas-

sif opéré sans concertation par l'ensemble des pays de la zone euro laisse planer le risque d'un impact négatif conséquent sur la croissance économique dans la zone. Par ailleurs, la possibilité de nouveaux conflits commerciaux internationaux portés par le maintien voire l'intensification des déséquilibres macroéconomiques mondiaux prévalant avant la crise pourrait entraver le redéploiement des flux à l'exportation. La faiblesse persistante de la santé d'une partie du secteur financier, en particulier européen, joue aussi un rôle dans les anticipations plus prudentes des différents agents économiques.

D'autres signaux conjoncturels plus positifs, provenant par exemple des enquêtes de confiance auprès des ménages et des entreprises, laissent cependant penser que la probabilité d'un nouvel épisode récessif est faible à court terme. La croissance économique globale devrait ainsi fortement fléchir fin 2010 et en 2011 tout en se maintenant dans le vert. Les prévisions du FMI tablent sur une croissance du PIB mondial réel de 4,8 % en 2010 et encore 4,2 % en 2011. Notre opinion est légèrement plus prudente pour le futur, avec une croissance mondiale se cantonnant légèrement en deçà des 4 % l'année prochaine.

GRAPHIQUE 1 : Évolution de la production industrielle et du commerce dans le monde, 2004-2010



Source : Centraal Planbureau, OCDE

• Analyse par entités géographiques

Les **pays émergents d'Asie** ont été les premiers à sortir la tête de l'eau en début d'année et affichent depuis une reprise soutenue, qui se poursuit au troisième trimestre et devrait se confirmer pour le quatrième trimestre. Cette reprise repose tant sur un fort rebond de leurs exportations que sur une demande intérieure vigoureuse, malgré la disparition graduelle des effets relatifs aux mesures de soutien. Selon le FMI, la croissance du PIB pour la zone devrait s'élever au total à 9,4 % en 2010. Elle sera vraisemblablement plus modérée (et probablement plus soutenable) en 2011 (8,4 %), une fois les mesures de relance budgétaire retirées.

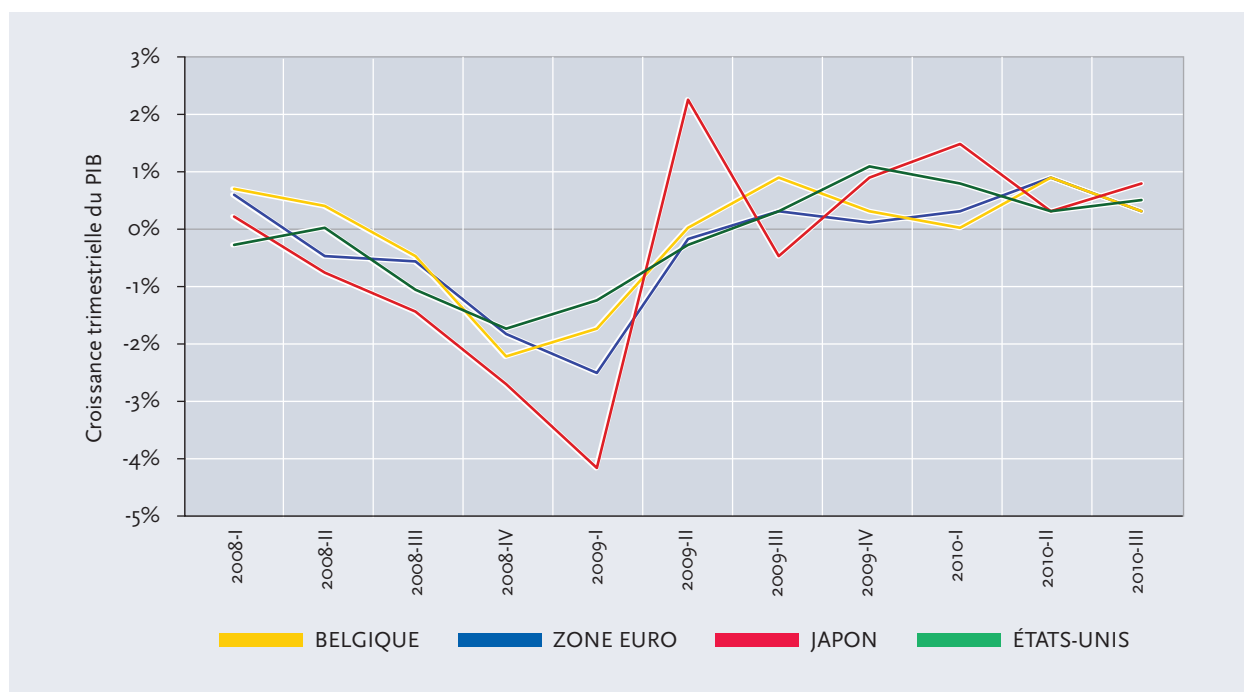
Cette zone est plus particulièrement tirée par la Chine, qui a eu vite fait de rattraper son niveau de croissance prévalant avant la crise. Au total, elle devrait connaître une croissance économique d'environ 10,5 % en 2010. Elle était de 11,9 % en 2007. Les autres pays de la zone ne sont cependant pas en reste avec des taux de croissance inédits dans de nombreux états en 2010. La forte demande adressée aux économies asiatiques émergentes par la trajectoire de croissance chinoise soutenue provoque un effet de débordement largement positif pour l'ensemble de la zone.

Pour soutenir l'activité économique chinoise, le gouvernement a mis en place un ambitieux plan de relance passant notamment par une plus grande souplesse monétaire et par un relâchement des conditions d'octroi de crédits hypothécaires, accompagné de vastes plans de développement en infrastructures supportés par les autorités locales. Face au risque de surchauffe sur le marché du crédit faisant suite à ce plan, la Chine a du mettre en place de nouvelles mesures destinées à freiner la croissance du crédit et assurer une meilleure stabilité financière. À ces mesures s'ajoute le retrait graduel des effets liés au plan de relance de l'activité économique. Par conséquent, la croissance devrait ralentir en deçà de 9,5 % en 2011. La fin de la politique de change fixe du RMB Yuan par rapport au Dollar américain se traduit par une lente appréciation de la monnaie chinoise. Cette évolution graduelle devrait légèrement rééquilibrer le rapport entre exportations et demande intérieure pour les débouchés de la production chinoise. Cet effet ne s'est pas encore fait sentir en 2010, avec des chiffres pour la balance commerciale encore spectaculaires en fin d'année. Si la Chine a globalement traversé la crise sans réelle baisse de régime, et profite d'un dynamisme remarquable en cette fin d'année où la croissance s'es-

souffle ailleurs dans le monde, c'est cependant au prix d'une nette augmentation de l'endettement public, même si celui-ci reste largement soutenable au vu des taux de croissance affichés et du taux d'épargne national d'environ 50 % prévalant dans l'empire du milieu. Cet endettement réel d'environ 70 % du PIB (contre 19 % officiellement déclarés, le chiffre officiel ne reprenant pas l'endettement indirect des pouvoirs locaux) devra dans le futur être supporté par les ménages.

Seule ombre sur le continent, le **Japon** où la croissance de l'activité économique est largement inférieure aux attentes. Au deuxième trimestre 2010, le PIB a crû de 0,4 % en glissement trimestriel, pour remonter à 0,9 % au troisième trimestre. Le pays devrait atteindre une croissance économique totale d'environ 2,8 % en 2010, pour ensuite voir cette croissance ralentir autour de 1,5 % en 2011. L'obstacle principal à une reprise franche se trouve dans la perte de compétitivité de l'industrie de l'archipel par rapport à ses voisins asiatiques du fait du renchérissement du Yen. Sur les 16 % de parts de marchés à l'export perdus par le Japon suite à la crise, seule la moitié a été rattrapée dans la récente période de reprise, et la tendance est à nouveau négative. Pour ne rien arranger, la demande intérieure reste molle, à l'exception des investissements des entreprises, qui ont vu leurs bénéfices augmenter ces derniers mois. Le récent recul de la production industrielle, et ce faisant du taux d'utilisation des capacités de production, ne permet cependant pas d'anticiper pour 2011 un franc soutien des investissements en terme de demande intérieure. On a également pu observer un léger mieux sur le marché du travail, avec une baisse du taux de chômage, même si ce dernier reste à des sommets rarement atteints. Qui plus est, le recours massif au chômage partiel (jusqu'à deux millions de travailleurs sous ce régime), s'il a permis de limiter la hausse totale du chômage au pire de la crise, constitue un stock de main d'œuvre disponible à absorber avant de voir une réelle augmentation de l'emploi total. La sous-utilisation des facteurs de production (capital et travail) amène à nouveau le Japon sur une trajectoire déflationniste, le taux d'inflation pour 2011 devant se stabiliser à -0,6 % en glissement annuel. Conscient des risques d'un atterrissage précoce de l'économie nipponne, le gouvernement a avalisé un sixième plan de relance, mais travaille dans le même temps à un programme de redressement des finances publiques incluant une hausse importante de la fiscalité qui n'aidera certainement pas à soutenir la demande intérieure à moyen terme.

GRAPHIQUE 2 : Évolution trimestrielle du PIB en euros chaînés*



* Croissance à un trimestre d'intervalle, données désaisonnalisées et corrigées des effets calendaires, année de référence 2007
 Voir glossaire pour une définition d'euros chaînés
 Source : Eurostat, BNB et calculs propres

Si la croissance au troisième trimestre s'est légèrement relevée aux **États-Unis**, avec 0,6 % d'augmentation en glissement trimestriel contre 0,4 % au deuxième trimestre, ce chiffre n'en reste pas moins décevant pour la zone. Les États-Unis alignent ainsi deux trimestres consécutifs d'une croissance médiocre selon les normes américaines. De plus, ces deux trimestres ont largement été portés par le mouvement de restockage, et marqués par une dégradation très nette de la balance commerciale. Les premiers indicateurs disponibles pour le quatrième trimestre sont plus encourageants, avec un net rebond des ventes au détail, des résultats d'enquêtes plus positifs dans l'industrie et un redressement de l'emploi privé. Néanmoins, le probable arrêt de l'augmentation des stocks pourrait conduire au final à une croissance du PIB toujours relativement atone dans le dernier trimestre 2010. La croissance globale pour 2010 pourrait dès lors avoisiner les 2,8 %.

Les perspectives conjoncturelles pour 2011 ne sont pas très favorables. En effet, la situation des ménages américains est toujours préoccupante. D'une part, le niveau du chômage n'a pas encore réellement diminué suite à la timide reprise économique. D'autre part, la situation sur le marché immobilier est toujours très tendue : on s'attend encore à plusieurs millions de saisies immobilières dans les années à venir, la fin des incitants fiscaux à l'accession à la propriété plombe à nouveau les prix de l'immobilier avec un effet de richesse négatif pour les ménages. L'effet négatif sur le secteur de la construction, intensif en main d'œuvre, grève d'autant plus les pers-

pectives d'emploi. Malgré des efforts nets de désendettement (diminution du recours au crédit à la consommation, augmentation du taux d'épargne), la richesse nette des ménages américains ne s'est pas redressée, du fait de la baisse de valeur de leurs actifs. La correction à la baisse du niveau de consommation doit donc se poursuivre pour espérer rééquilibrer le bilan des ménages. Les états et pouvoirs locaux ne se trouvent pas dans une situation financière plus brillante, ce qui se traduit par des coupes sèches dans les dépenses et dans l'emploi public. Les chiffres records de déficit de l'état fédéral pour novembre ne laissent guère augurer mieux à ce niveau de pouvoir pour la suite.

Sur un plan plus positif, la combinaison de l'affaiblissement du dollar et de la reprise économique des marchés émergents devrait permettre aux exportations des États-Unis de se rétablir. De plus, les interventions massives de la Réserve Fédérale (achat de 600 milliards de dollars d'obligations d'état sur un an) devraient au moins temporairement maintenir les taux d'intérêt à un niveau très bas, favorable aux ménages et aux entreprises, ainsi que contribuer à l'affaiblissement du dollar par rapport aux monnaies des partenaires commerciaux des États-Unis. Enfin, l'inflation faible devrait permettre une augmentation des revenus réels des ménages même dans un contexte de faible progression nominale des salaires, et donc raffermir légèrement la consommation. Dès lors, l'activité économique devrait continuer à croître en 2011, mais à un rythme lent selon les standards américains, probablement de l'ordre de 2 % annuel.

Dans la **Zone Euro**, la croissance économique s'est nettement ralentie au troisième trimestre, pour ressortir à 0,4 % par rapport au deuxième trimestre, pour un glissement annuel ramené à 2,1 % (graphique 2). Contrairement au trimestre précédent, les performances du Japon et des États-Unis sont donc supérieures à celles de la zone pour le troisième trimestre. Ce ralentissement de la croissance en Europe est principalement imputable à l'arrêt du phénomène de reconstitution des stocks (contribution nulle à la croissance) et à la stagnation des investissements des entreprises (inchangé en volume). Le commerce extérieur contribue toujours pour 0,1 % net, mais sur des progressions des volumes échangés plus faibles (les exportations ont crues de 1,9 % contre 4,3 % au trimestre précédent, les importations de 1,7 % contre 4,2 % au trimestre précédent). Quant à la consommation, elle est plus proche de la stagnation avec un taux de croissance de 0,3 % pour les ménages. Lorsque l'on décompose la croissance du PIB par branche d'activité, on observe que l'activité économique dans la zone euro ralentit principalement du fait de la faible croissance dans l'industrie et de la contraction dans la construction. Les branches de service maintiennent une croissance positive mais faible.

La situation est cependant très contrastée entre pays. D'un côté, l'Allemagne, l'Autriche, la Slovaquie et la Finlande affichent des taux de croissance supérieurs à la moyenne de la zone, même si les performances du deuxième trimestre ne sont pas rééditées en particulier pour l'Allemagne (+0,7 % au troisième trimestre contre +2,3 % au second trimestre 2010). De l'autre côté, un certain nombre de pays de la zone connaissent une stagnation (Espagne, Pays-Bas) voir un recul de leur PIB au troisième trimestre (-1,1 % pour la Grèce, ainsi probablement que l'Irlande pour laquelle les chiffres ne sont pas disponibles). Ces différences traduisent principalement la capacité des différents pays de la zone à tirer partie de la reprise économique dans les pays émergents et le niveau d'austérité imposé par le jugement des marchés financiers sur leurs finances publiques. De ce point de vue, l'Allemagne est placée favorablement du fait de la demande importante qui lui est adressée par les pays émergents et une situation budgétaire jugée soutenable (même si les dernières adjudications d'obligations n'ont pas été couronnées d'un grand succès et ont déclenché une remontée nette du Bund). Par effet ricochet, les principaux partenaires commerciaux de l'Allemagne au sein de la zone euro profitent de cet appel d'air. À l'opposé, les pays plus éloignés géographiquement ou commercialement de l'Allemagne peinent plus à retrouver le chemin de la croissance. De plus, l'activité économique de certains de ces pays comme l'Irlande ou l'Espagne était structurellement plus exposée aux effets de la crise subie en 2009, de par la plus grande importance du secteur financier ou de l'immobilier et de la construction dans leur croissance économique récente.

Ces différences de croissance se retrouvent bien entendu dans les évolutions des finances publiques de ces pays. Aussi, la dichotomie entre partisans d'une orthodoxie budgétaire stricte et partisans d'une prolongation des politiques de relances s'aggrave sur fond de crise de confiance des marchés financiers. Le risque sur le point de se matérialiser est celui d'une marche forcée vers le respect des critères de Maastricht menée sans concertation par les différents États, entraînant une correction budgétaire massive en Europe qui ne peut qu'exacerber les différences de dynamisme économique déjà observés. Un cercle vicieux serait alors inévitable entre mesures de restrictions budgétaires et ralentissement économique. Dans ce cadre, les prévisions à court terme pour la zone, sans parler de retour à une croissance négative, sont tout de même pessimistes, avec probablement une croissance faible en 2011 (de l'ordre de 1,5 %) et la possibilité de nouvelles interventions du fonds de soutien européen. Dans tous les cas, la croissance devrait être insuffisante pour significativement réduire le taux de chômage dans la zone euro, qui pointe maintenant à un plus haut de 10,1 %.

TABLEAU 1 : Évolution du cours de change du dollar US par rapport à l'euro

Dollars US par euro		
	Moyenne de la période	Fin de la période
JUN - 2010	1,221	1,227
JUIL - 2010	1,277	1,303
AOÛ - 2010	1,289	1,268
SEPT - 2010	1,307	1,365
OCT - 2010	1,390	1,386
NOV - 2010	1,366	1,300

Source : FMI

Si l'euro avait repris des couleurs face au dollar depuis le début de l'été, suite à des révisions de perspectives économiques et financières plutôt positives pour la zone euro, et moins favorables pour les États-Unis, les récentes perturbations des marchés obligataires et monétaires dues aux inquiétudes renaissantes sur les finances publiques de certains États, puis la mise en place du plan de soutien à l'Irlande, ont fait repartir le cours de la devise européenne à la baisse en novembre (tableau 1).

Enfin, l'inflation sur base annuelle a encore augmenté de 1,74 % en juillet à 1,92 % en novembre (tableau 2). Cette hausse ne doit pas trop rapidement être interprétée en tendance, des effets temporaires justifiant en partie son observation. Le maintien à la baisse du coût salarial par unité produite en glissement annuel est plus révélateur des faibles tensions inflationnistes à l'œuvre actuel-

lement. Il est probable que l'inflation se maintienne sous la barre des 2 %, plafond que s'est fixé la Banque Centrale Européenne (BCE). Cette dernière a estimé une fourchette d'inflation centrée sur 1,8 % pour 2011. Par conséquent, la politique monétaire de la Banque Centrale devrait encore rester très accommodante. En particulier, il est probable que la BCE ne commencera pas à relever son taux directeur avant la seconde moitié de l'année 2011.

TABEAU 2 : Évolution de l'indice des prix à la consommation en Belgique et au sein de la zone euro

	Belgique		Zone euro	
	Indice (2005 = 100)	Taux de croissance annuelle (%)	Indice (2005 = 100)	Taux de croissance annuelle (%)
AVR - 2010	110,26	1,80	109,90	1,52
MAI - 2010	110,70	2,27	110,05	1,62
JUN - 2010	110,69	2,46	110,06	1,42
JUL - 2010	110,74	2,57	109,68	1,74
AOÛ - 2010	110,80	2,32	109,91	1,61
SEPT - 2010	111,15	2,91	110,12	1,78
OCT - 2010	111,31	3,01	110,52	1,92
NOV - 2010	111,40	2,82	n.d.	n.d.
DÉC - 2010 (e)	111,59	2,83	n.d.	n.d.
JAN - 2011 (e)	111,78	2,53	n.d.	n.d.
FÉV - 2011 (e)	112,28	2,57	n.d.	n.d.
MAR - 2011 (e)	112,24	2,15	n.d.	n.d.

(e) Estimations

Source : BFP, Eurostat et calculs propres

Comme dans de nombreux États membres, la reprise de l'activité économique en **Belgique** est encore timide. Les résultats relatifs au troisième trimestre 2010 montrent une croissance dans la moyenne européenne de 0,4 % sur le trimestre (graphique 2). En glissement annuel, cette nouvelle observation ramène la croissance à 2 % depuis le troisième trimestre 2009, venant de 2,6 % au deuxième trimestre.

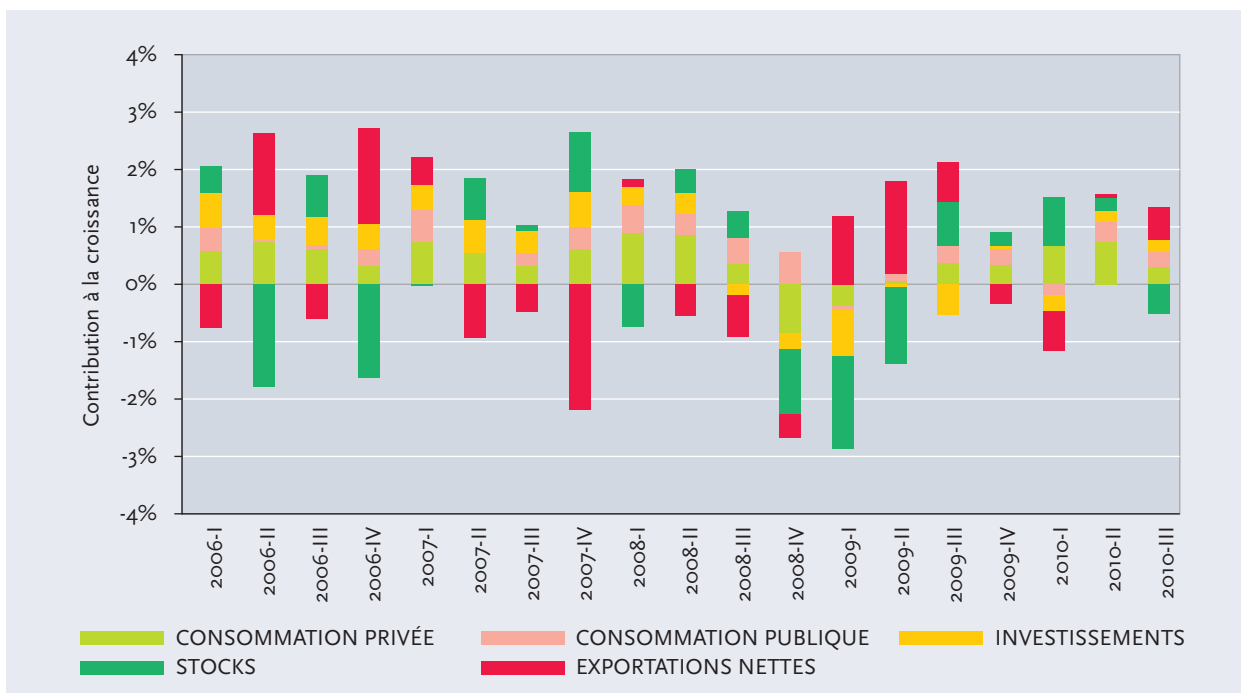
Le tableau 3 et le graphique 3 décomposent le PIB selon l'approche dépenses, entre la consommation finale des ménages et des institutions publiques, les investissements, les exportations et les importations. On peut y observer au troisième trimestre que la croissance du PIB a pu bénéficier d'un regain de dynamisme de la consommation privée, ainsi que d'une amélioration de la balance commerciale principalement imputable à la baisse en valeur des importations. L'activité à l'export des entreprises belges continue d'être soutenue par la reprise en Allemagne et dans les pays émergents. La demande intérieure continue d'être soutenue par les investissements des entreprises, qui montrent encore une progression trimestrielle de 0,5 %. Les investissements résidentiels redeviennent au troisième trimestre contributeurs positifs à la croissance de la demande intérieure, pour la première fois depuis la fin 2008, avec un accroissement cependant modeste de 0,2 % au vu du recul important subi ces deux dernières années. Les dépenses de consommation des ménages continuent de progresser, avec un accroissement trimestriel de 0,4 % contre respectivement 0,2 % et 0,3 % au premier et au deuxième trimestre.

TABLEAU 3 : Chiffres-clés pour la Belgique

	2009	2010				2011	2012
		I	II	III	Total		
Taux de croissance du PIB en volume	-2,7				1,8	1,7	2,3
<i>par rapport au trimestre précédent</i>	-	0,1	1,0	0,4	-	-	-
<i>par rapport au trimestre de l'année précédente</i>	-	1,7	2,6	2,0	-	-	-
Taux de croissance des composantes du PIB en volume*							
<i>Dépenses de consommation finale des particuliers</i>	-0,2	0,2	0,3	0,4	1,6	1,4	1,8
<i>Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics</i>	0,4	0,3	0,4	0,3	1,4	1,2	2,2
<i>Formation brute de capitale</i>	-4,9	-2,0	1,0	0,3	-1,2	2,9	3,1
<i>Exportation de biens et services</i>	-11,4	1,7	3,7	0,8	7,8	3,9	3,9
<i>Importation de biens et services</i>	-10,9	2,1	3,2	-0,3	7,3	3,9	4,5
Marché du travail							
<i>Taux d'emploi (projection Hermes)</i>	63,5	-			62,7	63,1	62,9
<i>Taux d'emploi trimestriel (données EFT)</i>	-	61,9	61,5	n.d.	-		
<i>Taux de chômage (définition standardisée Eurostat)</i>	7,9	8,5	8,5	n.d.	8,7	9,0	n.d.

Les chiffres trimestriels relatifs au PIB et à ses composantes sont issus du site internet de données de la BNB, Belgostat Online.
 Les chiffres annuels sont des prévisions issues de Bureau Fédéral du Plan, «Prévisions économiques 2010-2015»,
 Mai 2010, corrigées par le Budget Économique (septembre 2010).
 * Par rapport au trimestre précédent pour les chiffres trimestriels
 Source : BNB, BfP, DGSIE

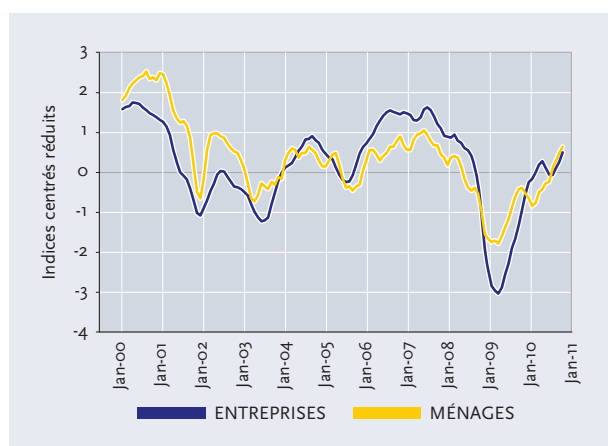
GRAPHIQUE 3 : Évolutions trimestrielles des composantes du PIB, optique dépenses, Belgique, 2006-2010



Source: BNB et calculs propres

Cette croissance plus faible au troisième qu'au deuxième trimestre se traduit par une activité moins dynamique dans l'ensemble des branches, mais c'est surtout la branche de la construction qui marque un coup d'arrêt, avec une progression de seulement 0,1 % au troisième trimestre. Le résultat du deuxième trimestre (+4,4 %) était certainement gonflé par le rattrapage par rapport à un premier trimestre fort perturbé par les conditions climatiques, mais le ralentissement n'en est pas moins sévère. L'activité industrielle garde le meilleur rythme, avec une progression de 0,9 % (1,1 % au trimestre précédent), les services cherchant toujours leur reprise avec une croissance de 0,4 % ce trimestre (0,5 % au trimestre précédent). Si les branches de services montrent des taux de croissance plus faibles que les branches industrielles, il faut se souvenir que les services ont été moins touchés par la crise en 2009, et que la perte d'activité à rattraper est moins importante de ce fait. Une fois tenu compte de ce phénomène de rattrapage dans l'industrie, on peut conclure à une reprise ténue pour l'ensemble de l'économie à ce stade. Au vu des derniers chiffres relatifs aux indicateurs de confiance (graphique 4), la reprise devrait se poursuivre dans les trimestres à venir, à un rythme cependant peu soutenu. On notera que la confiance des ménages et des entreprises continue de se redresser, l'indicateur se situant depuis deux mois au-dessus de sa moyenne de long terme, un niveau qu'il n'avait plus atteint depuis plus de deux ans. Les consommateurs se sont montrés plus confiants en ce qui concerne les perspectives économiques générales mais également quant à leur propre situation financière et à leur capacité à épargner. En outre, ils se sont montrés moins craintifs que les mois précédents sur une éventuelle recrudescence du chômage. Après son passage à vide en juin, la confiance des entrepreneurs a continué d'évoluer positivement sur les cinq derniers mois.

GRAPHIQUE 4 : Enquêtes sur la conjoncture auprès des entreprises et des consommateurs, Belgique, 2000-2010 (solde de réponses, centré réduit)



Source : BNB et calculs propres

L'ampleur de la récession de 2009 en Belgique a été légèrement revue à la baisse, avec un recul estimé de 2,7 % contre 3 % rapporté précédemment (tableau 3). Les estimations pour l'ensemble de l'année 2010 ressortent à 1,8 %, chiffre qui serait quasiment reproduit en 2011 avec 1,7 %. Cette croissance aura été supportée en 2010 par une bonne tenue de la consommation des particuliers (+1,6 %) et des administrations publiques (+1,4 %), ainsi que par une remontée de la balance commerciale (avec une contribution globale à la croissance de 0,5 % pour cette année) alors que l'investissement s'est encore affiché en recul sur l'ensemble de l'année (-1,2 %). Affaibli par les nombreuses pertes d'emploi, le revenu disponible des particuliers devrait s'être contracté de 0,8 % en 2010. Ainsi la bonne tenue de la consommation privée s'est réalisée au détriment du taux d'épargne, qui avec 17,5 % devrait en 2010 avoir perdu deux points de pourcentage par rapport à 2009. En 2011, la chute de l'investissement devrait se stopper (croissance de 2,9 %) et la consommation privée légèrement ralentir (+1,4 %). La contribution de la balance commerciale devrait cependant être plus faible que cette année, pour aboutir à une croissance du PIB de l'ordre de 1,7 % (Bureau Fédéral du Plan, 2010). Ces estimations sont évidemment fortement tributaires de l'évolution de l'environnement européen, pour lequel les risques et incertitudes importants ont été décrits plus haut.

Après avoir connu en 2009 une inflation négative (-0,05 %), la Belgique a renoué avec une hausse des prix depuis la fin de cette même année. Elle a continué à croître jusqu'en octobre où elle a atteint 3,01 % en glissement annuel, avant de légèrement reculer au mois de novembre (tableau 2). Au total, l'inflation devrait être en moyenne de 2,2 % en 2010 et 2,3 % en 2011 selon les dernières prévisions du Bureau du Plan, soit en légère hausse par rapport aux prévisions faites lors de la publication du précédent baromètre.

2. Conjoncture à Bruxelles

2.1. Activité économique

• Les dernières données de la comptabilité régionale

La comptabilité régionale n'a pas été mise à jour depuis le baromètre d'octobre 2010. Le lecteur est donc renvoyé à cette publication en ce qui concerne les évolutions pour

l'année 2008 et les projections régionales selon le modèle HERMREG.

• Analyse récente de la conjoncture par l'approche production

Contrairement au Royaume, il n'existe pas encore d'estimation de l'évolution trimestrielle du PIB au niveau régional. Il est dès lors nécessaire d'avoir recours à des indicateurs alternatifs permettant de se faire une idée de l'évolution conjoncturelle récente de l'activité économique bruxelloise. Ce chapitre se propose d'aborder cette dernière selon l'approche production du PIB qui en décompose les évolutions par branches d'activité. Pour ce faire, l'analyse se base sur les données relatives aux chiffres d'affaires par branche selon la source TVA et sur les résultats des enquêtes de conjoncture de la BNB, toutes deux disponibles mensuellement et rapidement.

Les baromètres précédents ont démontré que la crise économique et financière mondiale a engendré un choc permanent sur l'activité économique dans de nombreuses branches bruxelloises. Il a donc fallu déterminer une nouvelle trajectoire tendancielle à partir d'un nombre restreint d'observations impliquant une relative fragilité de cette dernière. Les chiffres disponibles relatifs aux trois mois supplémentaires confirment globalement les nouvelles tendances estimées. Toutefois, la nouvelle période d'observation reste courte. Les estimations actuelles du cycle économique sont donc encore relativement fragiles et doivent s'interpréter avec prudence. Le temps aidant, il sera plus aisé de faire le tri entre ce qui relève du saut de tendance et ce qui s'avère être d'ordre conjoncturel.

Appréciation générale

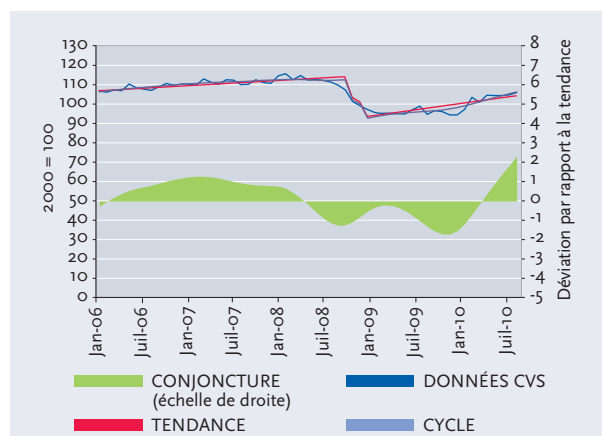
D'après les données en notre possession à la date de rédaction, l'activité économique bruxelloise ne fait pas exception dans le paysage national et international brossé aux chapitres précédents. Si l'activité économique semble s'être nettement raffermie au premier semestre 2010, les chiffres relatifs au troisième trimestre montrent un tassement assez net de ce phénomène. Seule la branche de la construction semble y échapper, avec un troisième trimestre en fanfare. Par contre, les activités de services non financiers aux entreprises ne montrent de reprise que pour la partie « transport et communication », le reste de la branche voyant son activité stagner sur l'année 2010. Les éléments les plus récents, basés sur les enquêtes auprès

des entreprises, confirment cette bonne santé de la branche bruxelloise de la construction, alors que le commerce et les services semblent plus à la peine dans la Région que dans le Royaume au quatrième trimestre.

Industrie

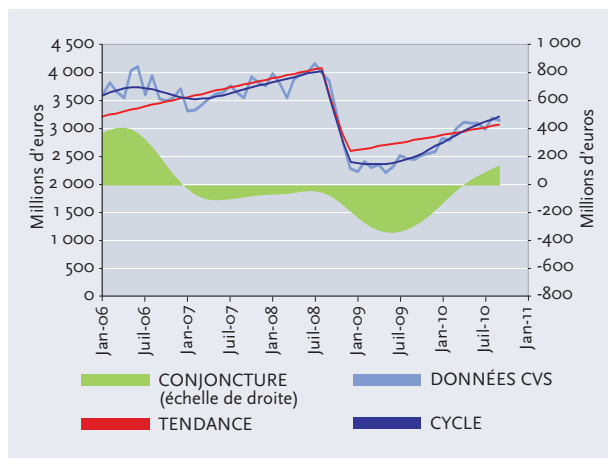
Si le rythme de croissance de la production industrielle nationale (graphique 5) et du chiffre d'affaires industriel à Bruxelles (graphique 6) a ralenti depuis le début de l'été, ces indicateurs n'en sont pas moins repassés dans une zone conjoncturelle positive. Si la hausse se confirme sur les données de fin 2010, ce qui est envisageable vu les évolutions chez nos partenaires commerciaux pour cette branche, cette conjoncture positive prolongée pourrait mener à une inflexion plus positive de la tendance, encore relativement plate à l'heure d'écrire ces lignes. On reste cependant pour les chiffres de septembre sur un retard important pour la branche par rapport aux niveaux d'activité d'avant crise. Il faudra encore quelques trimestres d'observation pour pouvoir juger d'une possible accélération de la désindustrialisation bruxelloise suite aux effets de la crise, cette accélération étant suggérée par le saut de tendance à la baisse.

GRAPHIQUE 5 : Évolution conjoncturelle de l'indice national de production, industrie (2000=100)



Source : DGSIE et calculs propres

GRAPHIQUE 6 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Industrie, RBC (millions d'euros)



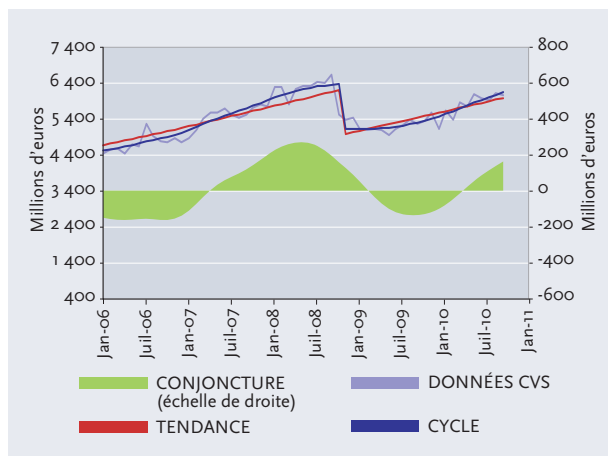
Source : DGSIE et calculs propres

Commerce

Cette branche se caractérise par des différences marquées entre commerce de gros et de détail, tant en niveau qu'en évolution. Nous avons donc décidé de présenter séparément l'évolution de leur chiffre d'affaires.

Les dernières données disponibles (septembre) indiquent pour le commerce de gros un tassement de la reprise amorcée en début d'année. Si l'indicateur nous montre que, par rapport à la nouvelle tendance qui se dessine, nous sommes dans une zone de conjoncture positive, le rythme de croissance n'en diminue pas moins, en phase avec le tassement observé en Belgique et dans le monde pour les échanges commerciaux.

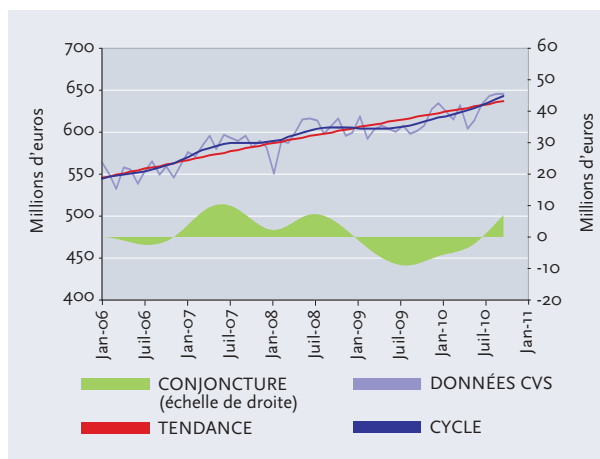
GRAPHIQUE 7 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, commerce de gros, RBC (millions d'euros)



Source : DGSIE et calculs propres

Le commerce de détail est typiquement moins sujet aux fluctuations conjoncturelles, le niveau de la consommation finale privée voyant ses évolutions naturellement lissées par rapport à l'activité économique en général. Le creux observé au deuxième trimestre ne se confirme pas au troisième trimestre, et l'indicateur repasse dans une zone de conjoncture positive, en ligne avec les signaux de reprise de la consommation privée enregistrés dans les derniers chiffres de comptabilité nationale belge (graphique 8).

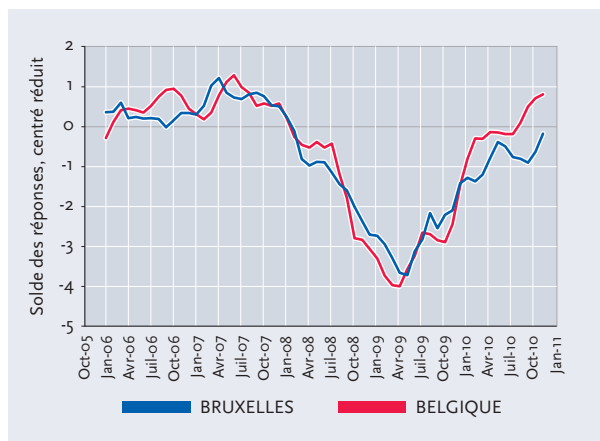
GRAPHIQUE 8 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, commerce de détail, RBC (millions d'euros)



Source : DGSIE et calculs propres

Au vu des résultats des enquêtes auprès des acteurs de la branche (graphique 9), le commerce de détail à Bruxelles peinerait à se dynamiser dans les mois à venir. Les commerçants de la branche prévoient en effet encore globalement une légère baisse de la demande à trois mois, alors que l'indicateur pour la Belgique est repassé au dessus de son niveau moyen. Les dernières observations (octobre et novembre) sont cependant de nouveau en hausse, après quatre mois de recul de notre indicateur.

GRAPHIQUE 9 : Perspectives de demande à trois mois dans le commerce, résultats d'enquêtes (solde des réponses, centré réduit)

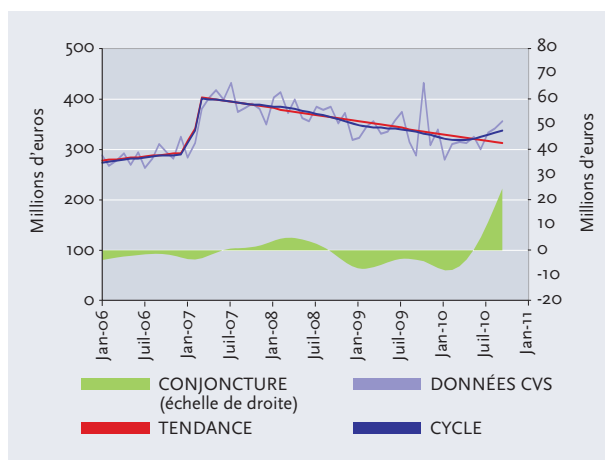


Source : BNB et calculs propres

Construction

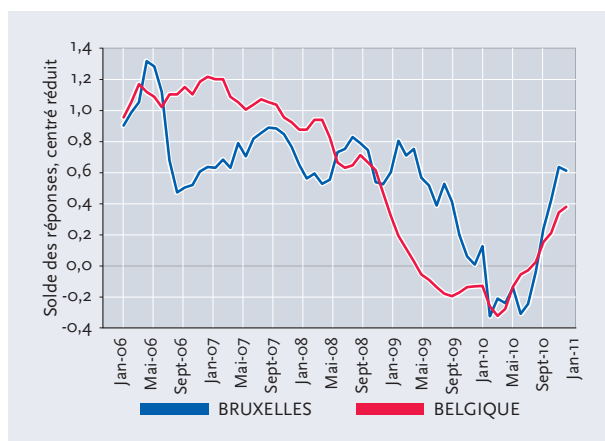
Après un rebond au deuxième trimestre, largement porté par le report d'activité après l'hiver 2009-2010 peu favorable à la branche, l'activité au niveau national aurait à peu près stagné au troisième trimestre. Les données de chiffre d'affaires pour Bruxelles montrent pour le troisième trimestre une nette accélération, laissant espérer une conjoncture plus favorable au niveau de la Région. Cette perception est confirmée par les résultats d'enquêtes auprès des entreprises de la branche, les carnets d'ordre étant depuis le mois de juillet jugés beaucoup plus positivement à Bruxelles.

GRAPHIQUE 10 ² : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, construction, RBC (millions d'euros)



Source : DGSIE et calculs propres

GRAPHIQUE 11 : Évaluation des carnets d'ordre dans la construction, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit)



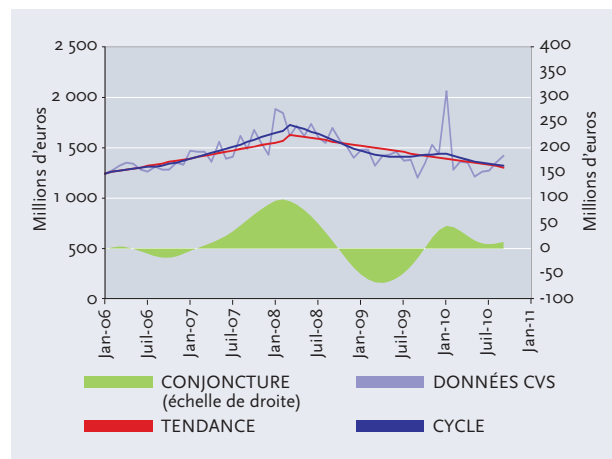
Source : BNB et calculs propres

Services marchands non financiers

D'une manière générale, la reprise semble atteindre les branches de services peu à peu. À Bruxelles, c'est la branche « transport et communications » (principalement composée par les communications) qui semble bénéficier en premier d'une embellie selon les données de chiffre d'affaires. Ainsi au troisième trimestre, les montants sont en progression constante, brisant une tendance à la baisse entamée au début 2008. La branche des services aux entreprises elle ne voit pas encore d'amélioration notable selon les données de chiffre d'affaires. Si le mois de juillet était porteur d'espoir, ceux-ci ont été déçus en août et en septembre, avec un niveau de chiffre d'affaires reculant sur deux mois pour retrouver son niveau le plus bas de l'année.

Les enquêtes de conjoncture portent le même message mitigé : si le regard porté par les entreprises de services sur leurs perspectives d'activité s'améliore de nouveau depuis le mois de septembre, les réponses sont moins favorables à Bruxelles que pour le Royaume, et l'on reste dans la Région assez loin du niveau moyen historique.

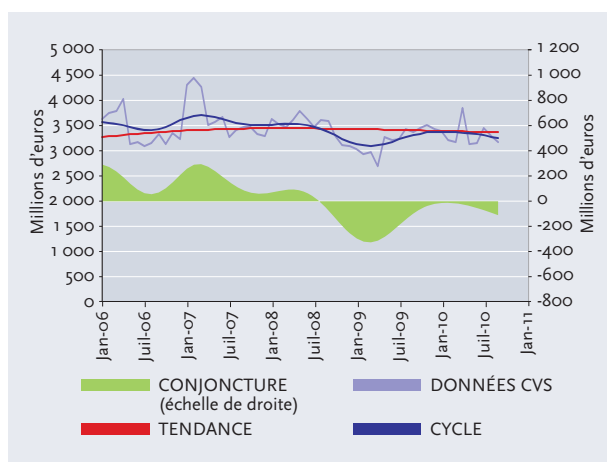
GRAPHIQUE 12 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, transports et communications, RBC (millions d'euros)



Source : DGSIE et calculs propres

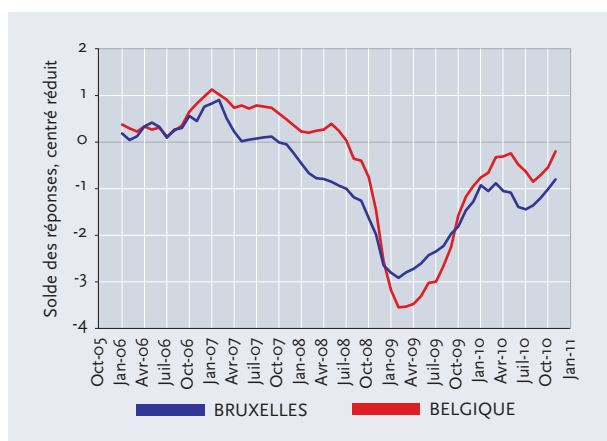
² Données CVS = Données corrigées des variations saisonnières.

GRAPHIQUE 13 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, immobilier, location et services aux entreprises, RBC (millions d'euros)



Note : En raison de fluctuations conjoncturelles importantes sur les dernières années, la tendance pour cette série est incertaine
Source : DGSIE et calculs propres

GRAPHIQUE 14 : Perspectives d'activité dans les services, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit)



Source : BNB et calculs propres

Services financiers

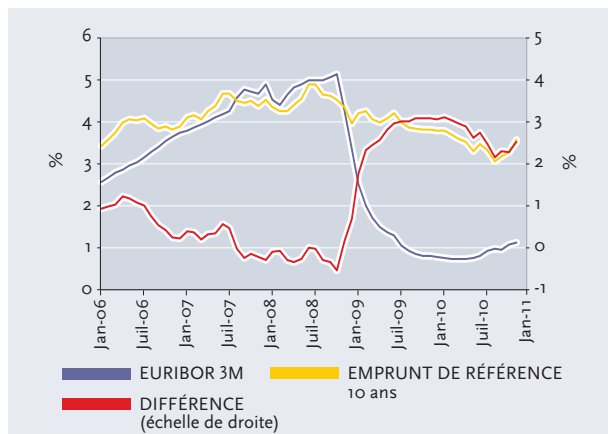
La situation de Bruxelles est bien spécifique au sein du Royaume en ce qui concerne les services financiers. Non seulement la concentration de ce type d'activités y est plus grande, mais elle est également de nature différente. En effet, la présence de sièges centraux ou régionaux de grands établissements amène des activités de banque de gros et d'investissement dont les caractéristiques sont éloignées de l'activité commerciale et de détail prévalant sur le reste du territoire national.

Cette branche est plus difficile à appréhender de façon quantitative, ces services n'étant globalement pas soumis à la TVA. Les activités de cette branche ne sont pas non plus couvertes par les enquêtes de conjoncture de la

BNB. Nous avons donc eu recours à des indicateurs alternatifs permettant d'approcher la marge d'intermédiation, un des principaux déterminants de la valeur ajoutée pour cette branche. Cette marge varie en fonction du volume des encours de crédit et du différentiel de taux entre prêt à moyen ou long terme (ici représenté par le taux sur les emprunts d'état à 10 ans) et le financement interbancaire à court terme (Euribor à 3 mois) (graphique 15). Cette différence a récemment augmenté sous l'effet de la forte augmentation des taux à 10 ans, à la suite des nouvelles inquiétudes sur les finances publiques apportées par le plan de soutien à l'Irlande et la relative cacophonie prévalant à nouveau au sein de la zone euro sur la manière de gérer cette crise. Si l'augmentation de ce différentiel de taux est plutôt positive pour la marge d'intermédiation bancaire, d'autres ombres planent néanmoins sur le secteur. D'une part, l'exposition des établissements financiers aux dettes souveraines des états en difficulté financière pose question. Ensuite, le fort besoin de refinancement des banques dans les trimestres à venir risque de se trouver en concurrence sur les marchés avec les besoins en financement des états, les émissions obligataires des uns et des autres devant atteindre des niveaux records en 2011 ce qui pourrait poser problème pour trouver acheteur sur les marchés financiers. Enfin de nouvelles tensions pourraient naître sur le marché interbancaire liées à la progressive disparition des mesures exceptionnelles mises en œuvre par la Banque Centrale Européenne (facilité de refinancement à court et moyen terme), tensions qui furent à l'origine du quasi effondrement du système financier il y a deux ans. Les décisions de la BCE de maintenir certaines de ces mesures seront très attendues, en particulier pour les banques des états en difficultés, mais les expositions croisées entre établissements font qu'aucun d'entre eux n'est absolument à l'abri d'une nouvelle crise de liquidité.

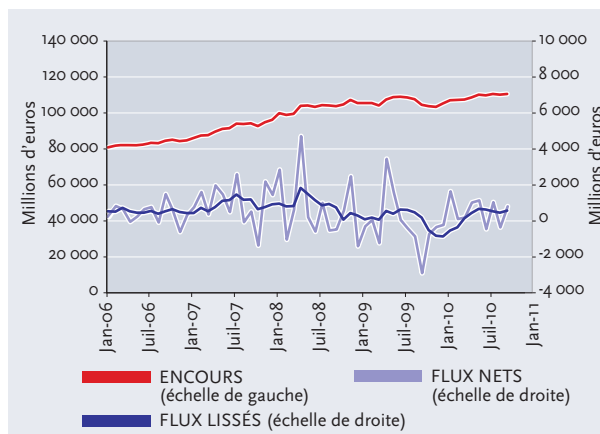
En ce qui concerne plus spécifiquement les établissements belges, on constate que les encours globaux de crédits accordés restent modestement orientés à la hausse, signe d'un environnement opérationnel plus sain que dans d'autres contrées.

GRAPHIQUE 15 : Taux d'intérêts de référence pour la marge d'intermédiation bancaire



Source : BNB et calculs propres

GRAPHIQUE 16 : Encours et flux effectifs de crédits, Belgique (millions d'euros)

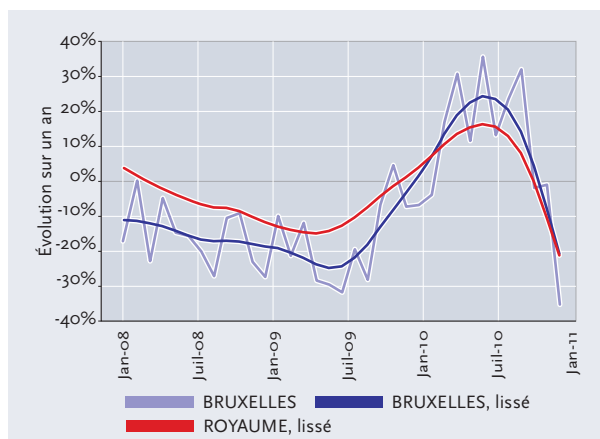


Source : BNB et calculs propres

• Démographie d'entreprises

La dynamique de création et de disparition d'entreprises est un bon indicateur de l'orientation de la conjoncture économique. Le graphique 17 retrace l'évolution de la différence entre le nombre de constitutions et le nombre de faillites d'entreprises, à Bruxelles mais également au niveau national. Cet indicateur n'est pas porteur d'un message fort positif. En effet, sur les trois derniers mois le nombre de création nette d'entreprises à Bruxelles a reculé en glissement annuel. Si la chute sur le dernier mois semble importante, il convient d'en relativiser la portée, le dernier chiffre de la série pouvant subir des corrections assez importantes dans les mois à venir. Toujours est-il que, si Bruxelles avait apparemment retrouvé une dynamique de création d'entreprises plus soutenue que le Royaume au premier semestre 2010, le second semestre a vu celle-ci s'étioler pour finalement revenir en zone négative avec un chiffre d'évolution lissé proche de celui observé pour le Royaume.

GRAPHIQUE 17 : Évolution annuelle du nombre net de constitutions d'entreprises (pourcent)



Source : Graydon et calculs propres

2.2. Marché du travail

• Situation actuelle

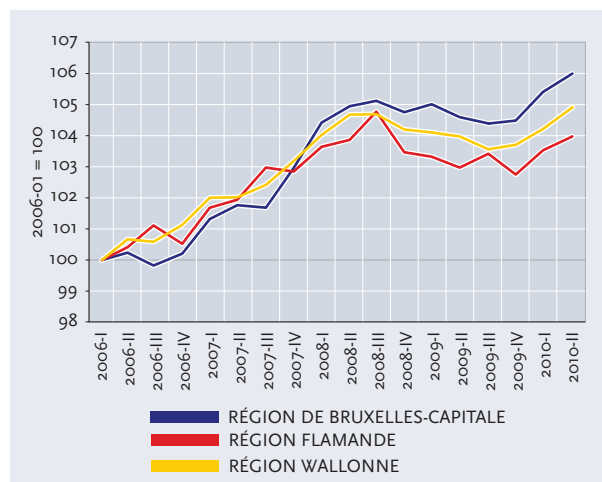
Emploi

Le graphique 18 retrace l'évolution du nombre de salariés en fonction de leur lieu de domicile. Afin de pouvoir effectuer des comparaisons régionales, le nombre de salariés de chaque région a été résumé en un indice de base premier trimestre 2006 = 100.

Cette représentation graphique met notamment en avant une contraction du nombre de personnes occupant un emploi salarié et habitant en Région wallonne et en Région flamande entre le quatrième trimestre 2008 et le troisième trimestre 2009. Le même mouvement est observé à Bruxelles mais avec deux trimestres de retard. On constate également que la chute du nombre de salariés y est plus faible que dans les autres régions. Comme expliqué dans les baromètres précédents, le secteur industriel a été particulièrement touché par la crise économique, que ce soit en termes de production ou d'emplois. Or, les régions wallonne et flamande sont plus spécialisées dans cette branche que la Région bruxelloise. Entre le quatrième trimestre 2008 et le quatrième trimestre 2009, le nombre de salariés aurait diminué de 0,3 % à Bruxelles, de 0,5 % en Région wallonne et de 0,7 % en Région flamande.

La baisse du nombre de salariés s'est stoppée au cours du dernier trimestre 2009 en Région wallonne et à Bruxelles. Au premier trimestre 2010, il a par ailleurs connu une progression non négligeable dans les trois régions. Le nombre de salariés habitant en Région flamande et en Région bruxelloise a augmenté de 0,8 % par rapport au trimestre précédent. Il a enregistré une hausse de 0,6 % en Région wallonne. Les chiffres pour le second semestre 2010 confirment cette bonne tenue de l'emploi salarié, avec à nouveau une évolution positive pour les trois régions. Depuis le sommet atteint avant la crise en 2008, c'est l'emploi des salariés bruxellois qui s'est le mieux tenu, puis repris, avec une augmentation de 0,8% entre le troisième trimestre 2008 et le deuxième trimestre 2010, suivi par l'emploi des salariés wallons (en progression de 0,2 %) alors que l'emploi des salariés flamands n'a pas retrouvé son plus haut d'avant la crise (toujours en retrait de 0,8 %).

GRAPHIQUE 18 : Évolution régionale du nombre de salariés, 2005-2010

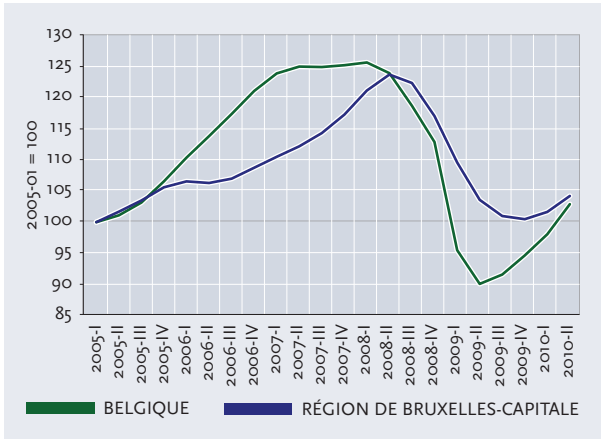


Source : ONSS et calculs propres

Une autre façon d'appréhender les évolutions actuelles sur le marché du travail consiste à étudier les variations dans le nombre d'heures de travail intérimaire prestées à Bruxelles et au niveau national. Comme mentionné dans les éditions précédentes, cet indicateur est d'autant plus intéressant qu'il est extrêmement sensible à la conjoncture. Il revêt également un caractère avancé par rapport aux autres statistiques du marché du travail.

Au premier trimestre 2010, le volume de travail intérimaire a recommencé à augmenter à Bruxelles, ce qu'il n'a fait qu'à partir du second trimestre au niveau national. Ce rebond plus précoce à Bruxelles peut découler de la structure de l'activité sous-jacente, avec moins d'ouvriers intérimaires et plus d'employés intérimaires proportionnellement à Bruxelles. Si l'augmentation du travail intérimaire est en général un bon indicateur avancé d'une reprise du marché de l'emploi, la concrétisation de cette reprise pourrait être décevante à court terme en nombre d'emplois créés. En effet, le recours massif (et salvateur) aux mesures anticrises et en particulier au chômage temporaire fait qu'une augmentation importante du volume de travail (nombre d'heures travaillées) peut se produire sans création d'emploi, pour résorber ce surplus de main d'œuvre. Aussi, il convient de rester prudent quant à l'hypothèse d'un retour à des créations d'emploi significatives sur base du renversement du marché de l'intérim.

GRAPHIQUE 19 : Évolution trimestrielle du nombre d'heures prestées dans l'intérim



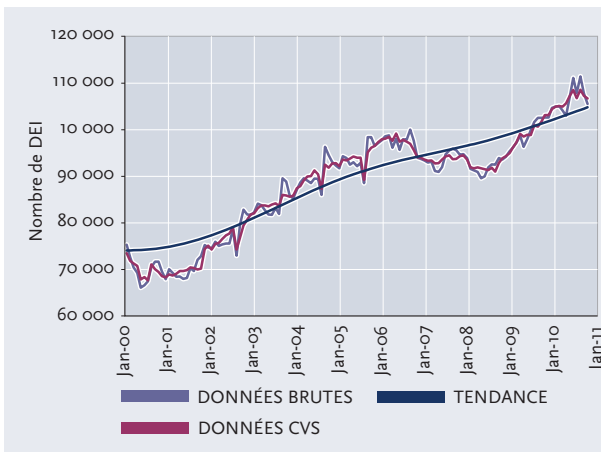
Source : Federgon et calculs propres

Chômage

La crise économique et financière a eu pour conséquence de faire considérablement augmenter le nombre de personnes sans emploi sur le marché du travail bruxellois. Entre le creux atteint en mai 2008 avec 89 563 demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) et le mois de septembre 2010 qui a vu dépasser la barre des 111 000 DEI, le nombre de chômeurs a crû de plus de 24 %.

Les deux premiers mois du quatrième trimestre ont cependant été positifs de ce point de vue, le nombre de chômeurs diminuant dans l'absolu et également une fois corrigé des variations saisonnières. Cette légère inflexion favorable est encore peu significative en regard de la tendance haussière de long terme. Il faut tenir compte dans l'interprétation de ces évolutions du fait que la Région de Bruxelles Capitale est celle où la population d'âge active augmente le plus vite, et voit donc la problématique du chômage sur son territoire amplifiée par cette spécificité démographique. Les mois à venir ne nous paraissent pas porteurs de changements structurels majeurs qui puissent faire espérer un retournement franc sur le marché de

GRAPHIQUE 20 : Évolution du nombre de DEI à Bruxelles, 2000 - 2010

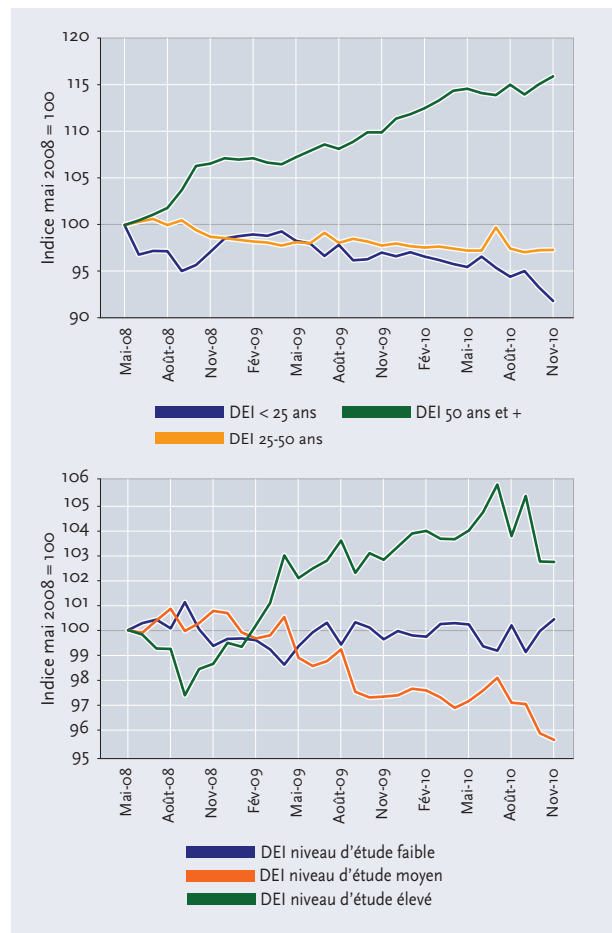


Source : Actiris et calculs propres

l'emploi. Si la croissance économique reste molle en 2011, les créations nettes d'emploi devraient être assez limitées, en regard de l'augmentation de la population active.

Comme expliqué dans les précédentes publications, certaines catégories de demandeurs d'emploi sont plus touchées que d'autres par le ralentissement de l'activité économique sévissant sur le territoire bruxellois. Le graphique 21 montre l'évolution de la proportion des DEI par classe d'âge et niveau de formation depuis mai 2008, date à laquelle la tendance du chômage est repartie à la hausse. On observe sur les dernières données une légère hausse de la proportion des chômeurs de plus de 50 ans, les entreprises licenciant plus massivement les plus âgés, ces derniers entraînant une réduction de coût plus importante. Une fois au chômage, cette catégorie fait face à des difficultés particulièrement importantes pour retrouver un emploi. Quant au niveau de qualification, alors que les premières personnes frappées par la crise étaient les moins qualifiés, les licenciements se poursuivant, les plus qualifiés ont commencé à être de plus en plus touchés. Cette évolution s'inverse maintenant, avec une proportion de chômeurs qualifiés à la baisse, qui pourrait annoncer une reprise sélective des embauches dans certains secteurs de l'économie tirés par la reprise récente.

GRAPHIQUE 21 : Évolution de la proportion des DEI par classe d'âge et niveau de formation, indice mai 2008 = 100



Source : Actiris et calculs propres

• Prévisions

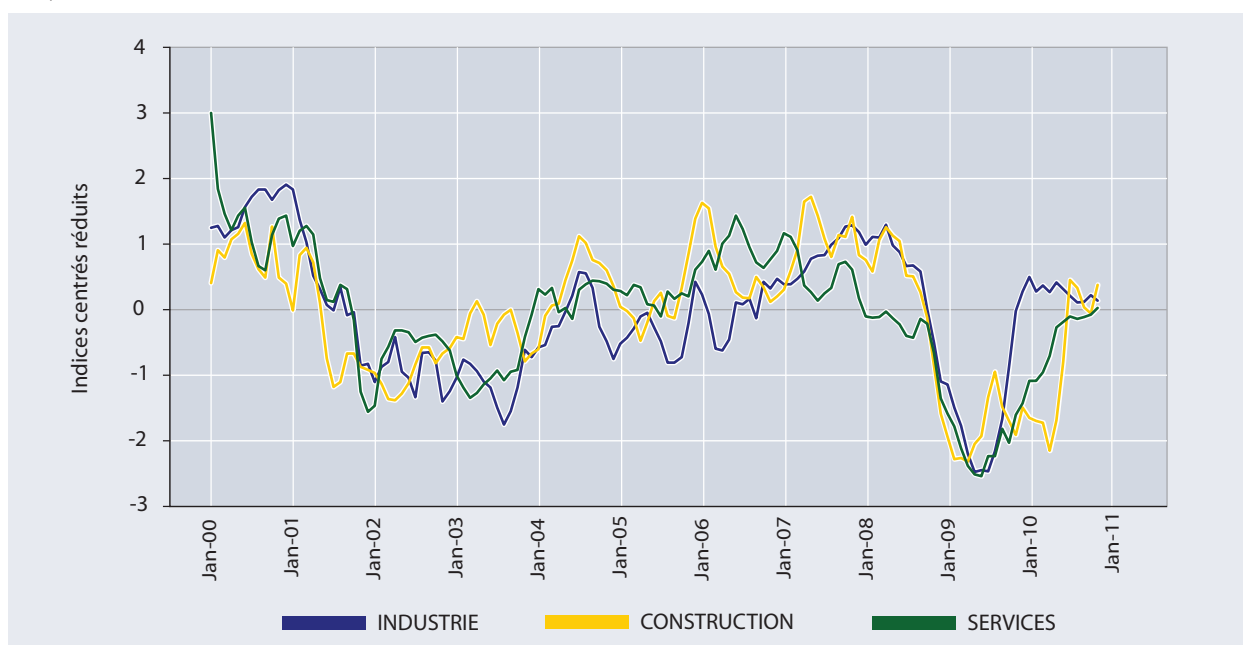
Emploi

Les enquêtes conjoncturelles de la BNB comportent des questions spécifiques quant aux perspectives d'emploi dans les secteurs de l'industrie, de la construction et des services aux entreprises pour les trois mois à venir. Les résultats sont représentés dans le graphique 22.

Le moral des chefs d'entreprise des trois secteurs était au plus bas à la mi-2009. Un net retournement s'est ensuite dessiné dans l'évolution des trois indicateurs

dans la deuxième moitié de l'année 2009. En 2010, les résultats sont mi-figue mi-raisin. Quelle que soit la branche d'activité, les perspectives d'embauche sont revenues à leur niveau moyen historique. Ainsi, comme suggéré plus haut, on devrait dans les mois à venir assister à une stabilisation plus qu'à un réel rebond du marché de l'emploi.

GRAPHIQUE 22 : Prévisions sur l'emploi dans les principaux secteurs en Région de Bruxelles-Capitale, moyennes mobiles



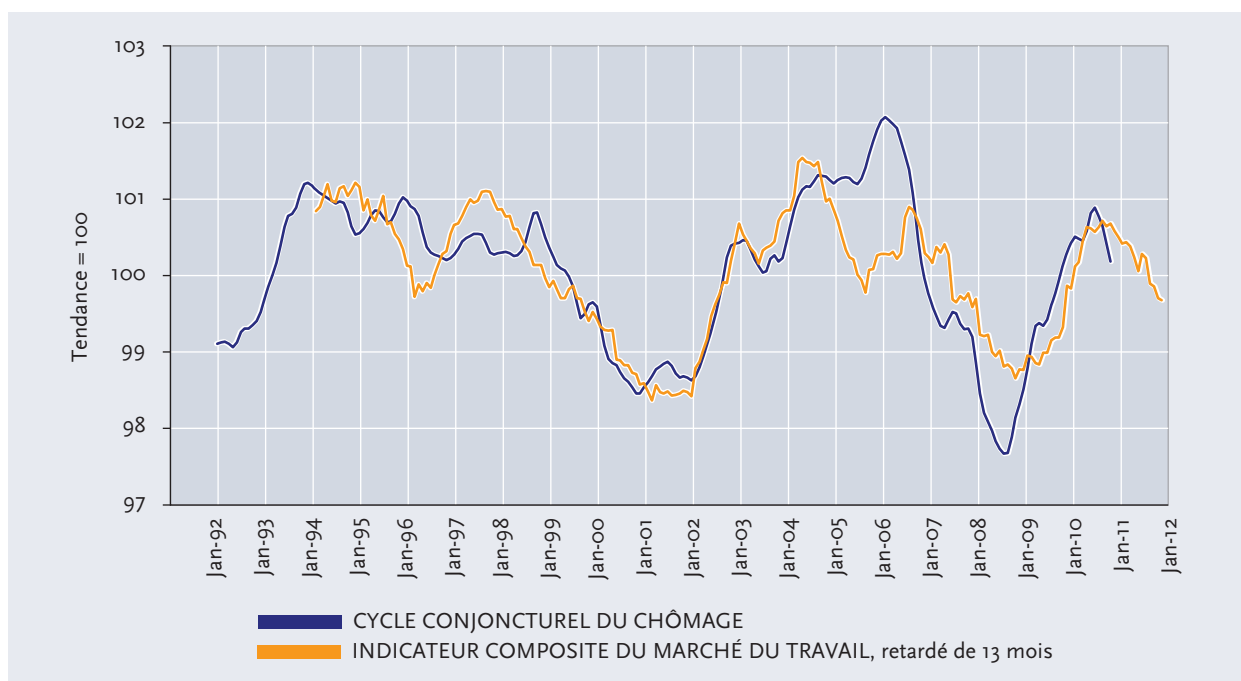
Source : BNB et calculs propres

Chômage

Le graphique 23 compare l'évolution de l'indicateur avancé du marché du travail ³ décalé de 13 mois avec la composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés de la Région. Le retournement de la composante conjoncturelle du nombre de DEI à Bruxelles observé dans la précédente publication du baromètre est toujours présent à partir des dernières données disponibles. La composante conjoncturelle est en effet orientée à la baisse à partir du mois d'août, après plus de deux ans de croissance ininterrompue. Cependant comme expliqué précédemment, cette

embellie conjoncturelle se rattache à une tendance toujours orientée à la hausse (cf. graphique 20). L'indicateur avancé du marché du travail pointe vers une prolongation de cette embellie conjoncturelle. Le cycle devrait progressivement se rapprocher de la tendance pour la passer à la baisse mi-2011. Cette tendance étant orientée à la hausse, au vu des graphiques 18 et 20 il reste probable que la diminution du nombre de DEI impliquée par une telle embellie conjoncturelle reste modeste.

GRAPHIQUE 23 : Comparaison de l'indicateur avancé du marché du travail avec la composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés en Région de Bruxelles-Capitale



Source : Actiris, BNB et calculs propres

³ Voir glossaire.

3. Dossier

La pauvreté à Bruxelles : constats et évolutions ⁴

Début octobre 2010, l'Observatoire de la Santé et du Social a publié le rapport bisannuel bruxellois sur l'état de la pauvreté. Celui-ci comporte à nouveau cinq parties. Chacune d'entre elles abordent un aspect particulier de la problématique de la pauvreté à Bruxelles. Le rapport rassemble diverses méthodes permettant d'approcher la pauvreté : « mesurer et comprendre », solliciter la participation des personnes concernées, alimenter le débat parlementaire et engager une action politique.

Cet article reprend les constats principaux du Baromètre social 2010. Le rapport complet est disponible à la lecture ou au téléchargement sur www.observatbru.be. Vous pouvez également y commander une version imprimée gratuite

• « Une ville riche et des habitants pauvres »

Bruxelles est une ville riche. Si nous analysons la richesse produite, la ville connaît un succès économique considérable. Bruxelles est de loin la région la plus riche du pays et notre Capitale se place même dans le peloton de tête au niveau européen. En 2007, le produit intérieur brut (PIB) par habitant était 2,4 fois supérieur à la moyenne européenne. Ces résultats ont permis à Bruxelles de se hisser à la troisième place des régions les plus riches, après Londres et Luxembourg. Notre Capitale devance d'autres villes comme Hambourg, Prague et Paris.

Néanmoins, il semblerait que ce succès économique ne se répercute pas sur l'ensemble des habitants de Bruxelles. En effet, de très nombreux Bruxellois font face à des difficultés financières. L'indicateur de pauvreté le plus utilisé à l'échelon international est le pourcentage de la population qui vit avec un revenu inférieur au seuil de risque de pauvreté ⁵. En ce qui concerne Bruxelles, cet indicateur est dans le rouge depuis bien longtemps déjà : plus d'un Bruxellois sur quatre doit s'en sortir avec un revenu sous le seuil de risque de pauvreté.

Étant donné que la pauvreté se concentre principalement dans les grandes villes belges, personne ne sera dès lors surpris d'apprendre que Bruxelles, région

urbaine, est la région qui enregistre le pourcentage le plus élevé de population vivant sous le seuil de risque de pauvreté. Divers indicateurs reflètent une plus grande concentration de la pauvreté dans la Région bruxelloise par rapport aux villes flamandes d'Anvers ou de Gand. Elle est cependant plus faible qu'à Liège et Charleroi.

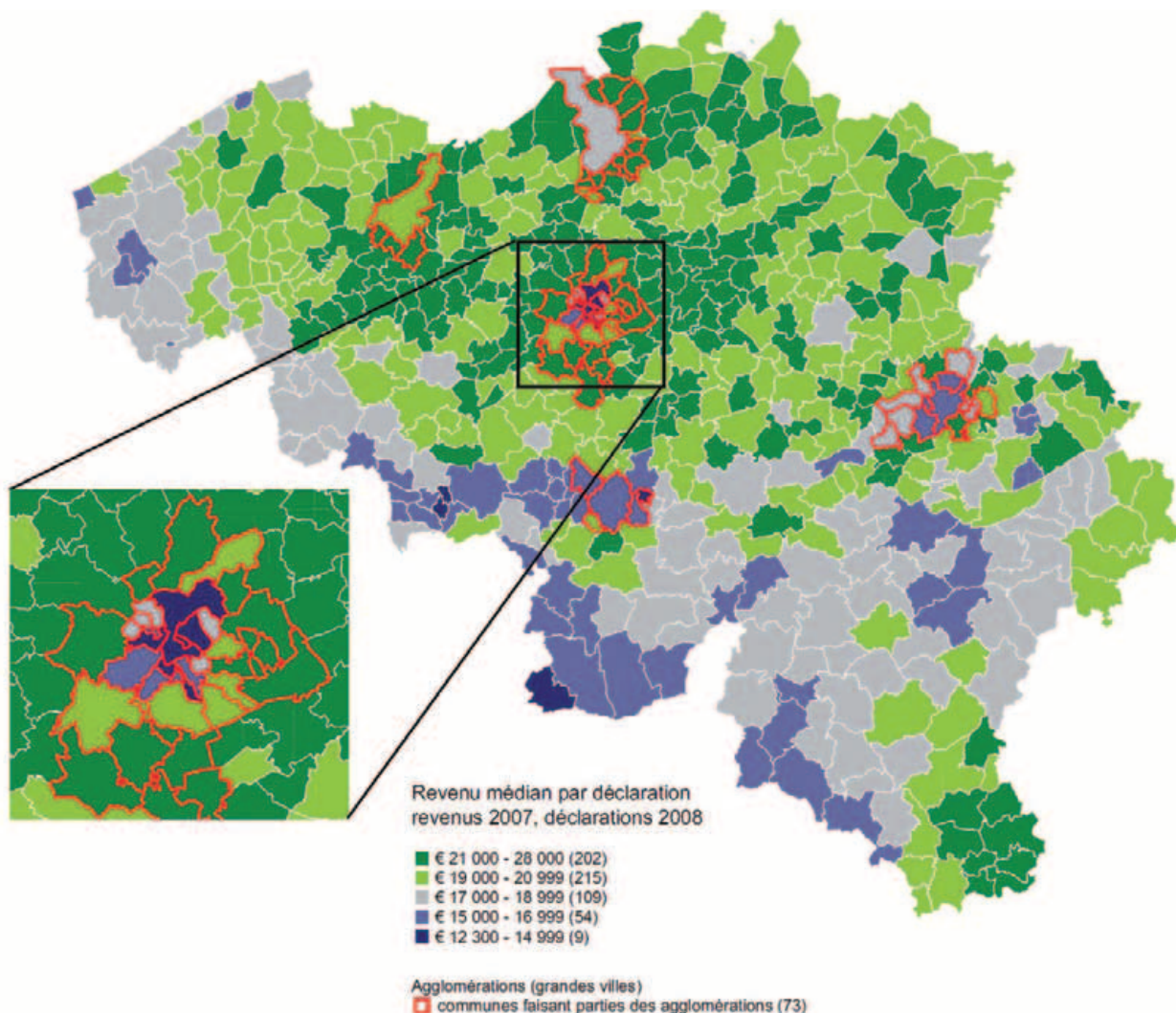
La situation du marché de l'emploi bruxellois permet d'expliquer en majeure partie ce paradoxe caractérisé par le succès économique de la ville et les difficultés financières de ses habitants. Plus de la moitié des salariés qui contribuent au PIB élevé de Bruxelles vit en dehors de la Capitale. La population bruxelloise elle-même est confrontée à un taux d'emploi peu élevé.

La carte ci-dessous (carte 1) reflète clairement ce phénomène : le revenu médian par déclaration au sein de la Région bruxelloise est inférieur à celui du reste du pays, en particulier par rapport aux communes de la périphérie. Le revenu médian est singulièrement plus élevé dans la périphérie flamande située autour de Bruxelles : une majorité de la richesse produite à Bruxelles « quitte (les frontières administratives de) la ville ».

⁴ Cette étude a été réalisée par Gille Feytaerts de l'Observatoire de la Santé et du Social. La rédaction n'engage que les auteurs de l'article.

⁵ Seuil de revenus fixé à 60 % du revenu médian disponible. Il est calculé sur la base de l'enquête EU-SILC. En Belgique en 2008 (revenus de 2007), le seuil de risque de pauvreté correspond à un revenu de 10 788 € par an ou 899 € par mois pour un isolé. Pour un parent isolé avec deux enfants, le seuil est de 14 338 € par an, pour un couple avec deux enfants il est de 18 888 € par an. Voir glossaire pour plus d'explications sur le taux de risque de pauvreté.

CARTE 1 : Revenu médian par déclaration par commune, Belgique (revenus 2007, déclarations 2008)



Source : Direction générale Statistique et Information économique, Statistiques fiscales, 2008.
 Cartographie : Observatoire de la Santé et du Social

Les revenus des Bruxellois proviennent, par rapport à l'ensemble de la Belgique, plus rarement de l'emploi : environ un cinquième de la population d'âge actif (18-64 ans) ne tire pas ses revenus d'un emploi et vit avec un revenu de remplacement ou d'aide sociale. Entre 2008 et 2010, le nombre de bénéficiaires d'une aide sociale ou d'un revenu de remplacement a augmenté dans tous les groupes d'âge. Plus de 32 000 ménages

bruxellois vivent actuellement avec un revenu d'intégration ou un revenu équivalent du CPAS. Plus de 102 000 Bruxellois bénéficient d'une allocation de chômage. Plus de 13 000 personnes âgées de plus de 65 ans vivent avec une garantie de revenu aux personnes âgées.

TABEAU 4 : Nombre et pourcentage de personnes bénéficiant d'un revenu minimum ou d'un revenu de remplacement en janvier 2009 et 2010 en Région bruxelloise, par catégorie d'âge

	Janvier 2009 - population jan. 2008		Janvier 2010 - population jan. 2008	
	Nombre	%	Nombre	%
Jeunes (18-24 ans)	93462		93462	
CPAS : revenu d'intégration sociale ou équivalent	7596	8,1%	8449	9,0%
Allocation de chômage	8202	8,8%	9150	9,8%
Allocation pour handicapés	535	0,6%	743	0,8%
<i>Nombre total de jeunes avec allocation</i>	<i>16333</i>	<i>17,5%</i>	<i>18342</i>	<i>19,6%</i>
Population active (18-64 ans)	667026		667026	
CPAS : revenu d'intégration sociale ou équivalent	28708	4,3%	31853	4,8%
Allocation de chômage	91847	13,8%	102147	15,3%
Allocation pour handicapés	11532	1,7%	12388	1,9%
<i>Nombre total de 18-64 ans avec allocation</i>	<i>132087</i>	<i>19,8%</i>	<i>146388</i>	<i>21,9%</i>
Personnes âgées (≥ 65 ans)	152045		152045	
Garantie de revenu aux personnes âgées	12028	7,9%	13258	8,7%
CPAS : revenu d'intégration sociale ou équivalent	1376	0,9%	1443	0,9%
Allocation pour handicapés	8363	5,5%	8803	5,8%
<i>Nombre total de personnes âgées avec allocation</i>	<i>21767</i>	<i>14,3%</i>	<i>23504</i>	<i>15,5%</i>

Note : Les chiffres de population les plus récents datent de 2008. Comme les projections démographiques prévoient une poursuite de l'augmentation de la population, les proportions de bénéficiaires seront certainement légèrement surestimées
Source : SPP Intégration sociale (données août 2010), ONEM, SPF Sécurité Sociale, Office national des pensions, Registre national 01/01/2008

Les allocations sont trop faibles et n'offrent pas la protection financière suffisante pour vivre dignement, surtout à Bruxelles où les frais de logement élevés prennent une part excessive du revenu des

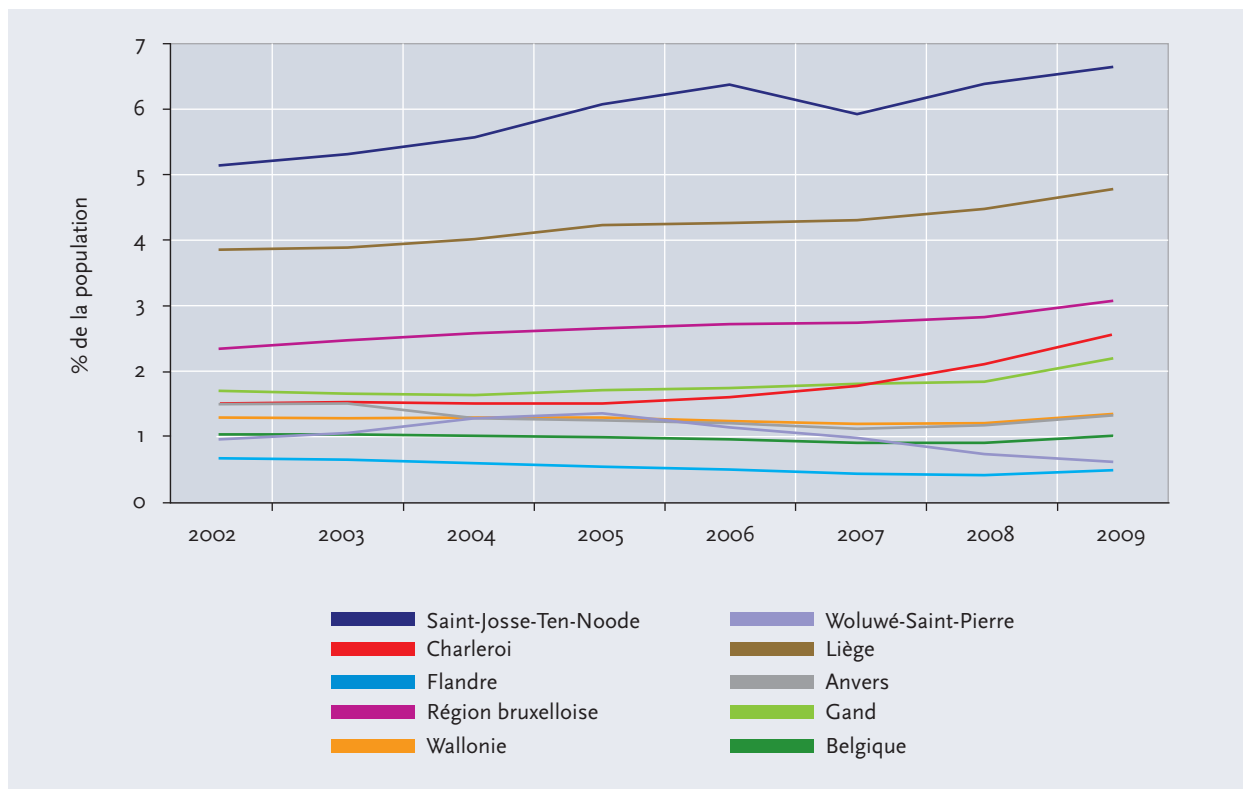
familles les plus pauvres. Souvent, plus de la moitié de l'allocation est consacrée aux frais de logement, ce qui laisse trop peu pour vivre. Il n'est donc pas surprenant que la liste d'attente pour un logement social ne cesse de s'allonger.

• Aide du CPAS

Depuis l'introduction de la loi sur l'intégration sociale en octobre 2002, on assiste à une augmentation continue du nombre de ménages bruxellois dépendants d'un revenu d'intégration ou équivalent du CPAS. Fin

décembre 2009, plus de 32 000 ménages vivaient avec un revenu d'intégration social ou équivalent. Leur proportion au sein de la population est pratiquement trois fois plus élevée en Région Bruxelloise que dans l'ensemble du pays (graphique 24).

GRAPHIQUE 24 : Évolution de la proportion de bénéficiaires du revenu d'intégration social et équivalent, par lieu de résidence, décembre 2002-2009



Source : SPP Intégration sociale : données au 02/08/2010, Registre national 2003-2008

La proportion de bénéficiaires varie fortement avec l'âge. 4,6 % de la population active (18-64 ans) bénéficie d'un revenu d'intégration ou équivalent. Cette proportion est particulièrement élevée chez les jeunes Bruxellois de 18 à 24 ans (8,7 %). Cette surre-

présentation chez les jeunes se retrouve dans toutes les communes bruxelloises, dans les autres grandes villes et dans l'ensemble du pays. En 2009, 2 345 jeunes Bruxellois (2,5 % des 18-24 ans) ont été soutenus par les CPAS pour poursuivre des études à plein temps.

• Accès au marché du travail

Bien que l'emploi ne protège pas toujours suffisamment contre le risque de pauvreté et d'exclusion sociale, le faible taux d'emploi est la première cause de difficultés financières de la population bruxelloise. Pour de nombreux Bruxellois, l'accès au marché du travail reste problématique. Le taux d'emploi bruxellois ⁶ (55,1 %) se situe sous le niveau national (61,6 %) et est loin d'atteindre les objectifs du Traité de Lisbonne (70,0 %). Avec 20 %, le taux de chômage bruxellois est deux fois plus élevé que dans le reste du pays.

Le groupe des jeunes Bruxellois est le plus touché : un tiers des jeunes adultes Bruxellois (15-24 ans) qui se présente sur le marché de l'emploi est sans emploi. Par ailleurs, le taux de chômage des jeunes a augmenté entre 2008 et 2009. Les personnes ayant un faible niveau d'instruction sont celles qui accèdent le moins au marché du travail, à l'instar des Bruxellois qui ne sont pas de nationalité européenne.

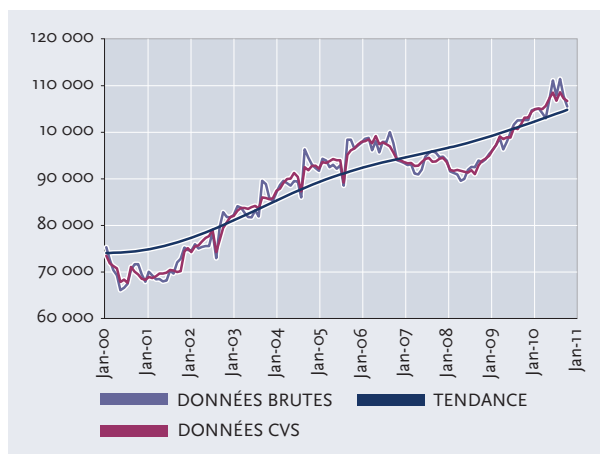
Bruxelles est, de plus, la région qui enregistre la plus importante croissance du nombre de demandeurs d'emploi. Au cours du deuxième trimestre de l'année 2010, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) à Bruxelles s'est accru de 16 % par rapport à 2008, juste avant la crise économique (graphique 25). Le nombre de DEI bruxellois a atteint un pic en septembre 2010 avec 111 000 DEI, soit une augmentation de 9 000 personnes par rapport à septembre 2009.

• Enseignement et formation

L'enseignement pourrait être une clé importante pour une politique préventive de lutte contre la pauvreté. Le retard scolaire et le faible niveau d'instruction d'une partie importante des jeunes Bruxellois sont particulièrement préoccupants.

Parmi les élèves qui habitaient en Région bruxelloise pendant l'année scolaire 2007-2008 et qui se trouvaient en première année de l'enseignement secondaire, seule la moitié ne souffre pas de retard scolaire ⁷ (graphique 26). Le graphique ci-dessous démontre qu'il s'agit principalement d'un phénomène urbain. On observe un retard scolaire plus important dans les grandes villes par rapport à leur communauté respective. Le retard scolaire est plus élevé en Région bruxelloise que dans le reste du pays.

GRAPHIQUE 25 : Évolution du nombre de DEI à Bruxelles, 2000 - 2010



Source : Actiris et calculs propres

Le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté dans toutes les catégories d'âge mais cette augmentation est la plus prononcée dans le groupe des plus de 50 ans et chez les hommes. La hausse au sein du groupe de Bruxellois de moins de 40 ans met fin à la diminution observée entre 2006 et 2008.

L'augmentation du nombre de chômeurs de très longue durée (plus de cinq ans) est inquiétante (+ 6,6 % entre 2008 et 2009). En 2009, 20 000 personnes étaient concernées.

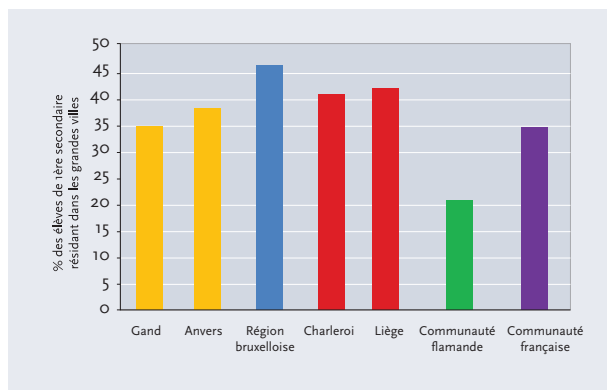
Alors qu'en Région bruxelloise, 47 % des élèves en première année de l'enseignement secondaire présentent un retard scolaire (50 % des garçons et 44 % des filles), ce chiffre est plus faible à Charleroi et Liège (respectivement 41,3 % et 42,4 %) et bien plus encore à Gand et Anvers (respectivement 35,2 % et 38,7 %). L'intégration de ces jeunes très peu qualifiés sur le marché du travail reste très difficile.

Les différences entre les communes bruxelloises sont considérables. En 2007-2008, 64,5 % des garçons et 58,8 % des filles en première année du secondaire vivant à Saint-Josse-ten-Noode souffraient d'un retard scolaire. En ce qui concerne les garçons et les filles vivant à Woluwe-Saint-Pierre, ce pourcentage était respectivement de 21,6 % et de 16,0 %.

⁶ Voir glossaire.

⁷ Le retard scolaire est défini ici comme le retard pris par un élève par rapport à l'âge « normal » pour se trouver en première année de l'enseignement secondaire. Pour l'interprétation de ces données, il faut tenir compte du fait qu'un élève peut avoir du retard scolaire pour des raisons très différentes. Il peut également être dû à des problèmes de santé ou linguistiques.

GRAPHIQUE 26 : Retard scolaire des élèves en première secondaire en fonction de la ville de résidence, 2007-2008



Source : Communauté française et Communauté flamande

La proportion de jeunes qui quittent l'enseignement prématurément (jeunes entre 18 et 24 ans ayant au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur et qui ne poursuivront pas d'études ou qui ne suivront aucune formation) est beaucoup plus élevée à Bruxelles que dans le reste du pays : près d'un garçon sur cinq et d'une fille sur six quitte l'école prématurément.

Une cause importante à ce problème de retard scolaire réside dans les conditions difficiles dans lesquelles un grand nombre de jeunes Bruxellois grandissent.

• Inégalités tout au long de la vie: pauvreté infantile et jeunes vulnérables

La situation des enfants bruxellois est très particulière. D'une part, par rapport au reste du pays, les enfants et les jeunes Bruxellois sont surreprésentés au sein de la population. Par ailleurs, le nombre de naissances ne cesse d'augmenter : le taux de naissance et de fécondité est extrêmement élevé et est en hausse ⁸. D'autre part, les inégalités sur le plan de la santé sont particulièrement préoccupantes. Les conditions dans lesquelles les enfants vivent et qui leur permettent de grandir sainement sont extrêmement inégales ⁹. Un nombre considérable, et en augmentation, de nouveau-nés Bruxellois, vit dans des conditions sociales difficiles.

Un peu plus du tiers des enfants et jeunes Bruxellois grandissent au sein d'une famille sans revenus provenant d'un emploi. Ce taux est deux fois plus élevé que dans le reste du pays. La majorité des enfants bruxellois grandissent dans les quartiers les plus défavorisés de la Région bruxelloise (voir ci-après).

• Concentration de la pauvreté

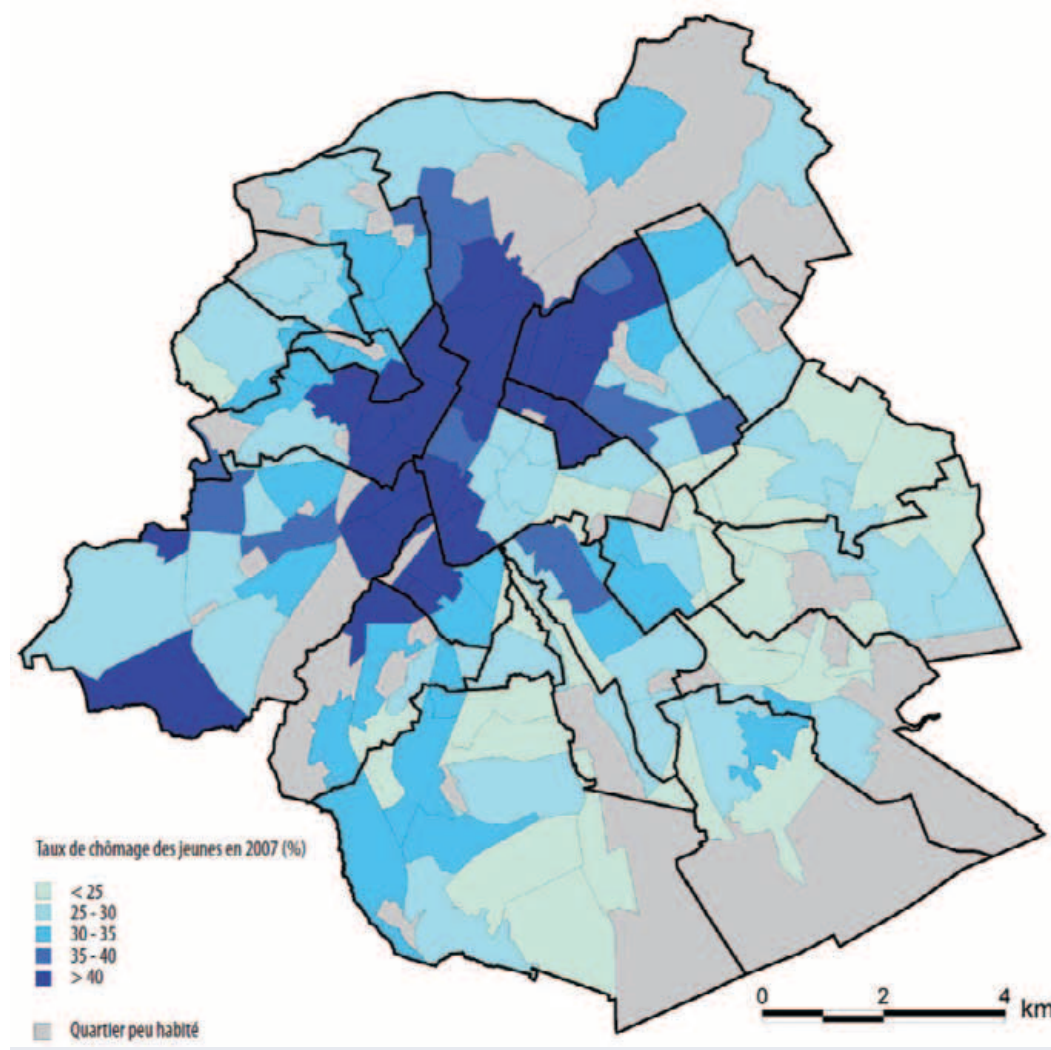
Bruxelles est caractérisée par une importante concentration de la pauvreté dans les quartiers fortement peuplés du « croissant pauvre » au centre de la ville, notamment le bas de Saint-Gilles, Cureghem, les Marolles et le sud du pentagone, le bas Molenbeek,

Laeken, le bas de Schaerbeek et Saint-Josse-ten-Noode. Le taux de chômage y atteint plus de 25 % et même plus de 40 % chez les jeunes (carte 2). La proportion de ménages qui vivent d'une allocation du CPAS y est jusqu'à cinq fois plus élevée que dans le reste de la Région.

⁸ Haelterman E., De Spiegelaere M., Masuy-Stroobant G. Les indicateurs de santé périnatale dans la Région de Bruxelles-Capitale 1998-2004. Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, Commission Communautaire Commune, 2007.

⁹ De Spiegelaere M., Closon M.-C., Deboosere P., Humblet P. États généraux de Bruxelles. La santé et la qualité de vie à Bruxelles. Brussels Studies. Note de synthèse n° 11, 10 février 2009.

CARTE 2 : Taux de chômage administratif des jeunes, par quartier, Région bruxelloise, 2007



Source : Actiris et BCSS
Cartographie : IBSA Monitoring des quartiers

En outre, de nombreuses familles avec jeunes enfants vivent dans ces quartiers défavorisés. Le plus grand nombre d'enfants se trouve là où la population est la plus dense, la plus pauvre, où les logements sont plus exigus et mal équipés. Ces quartiers se caractérisent également par le nombre le moins élevé de jardins publics. Dans certains quartiers, près d'un enfant sur deux vit dans un ménage sans revenus du travail

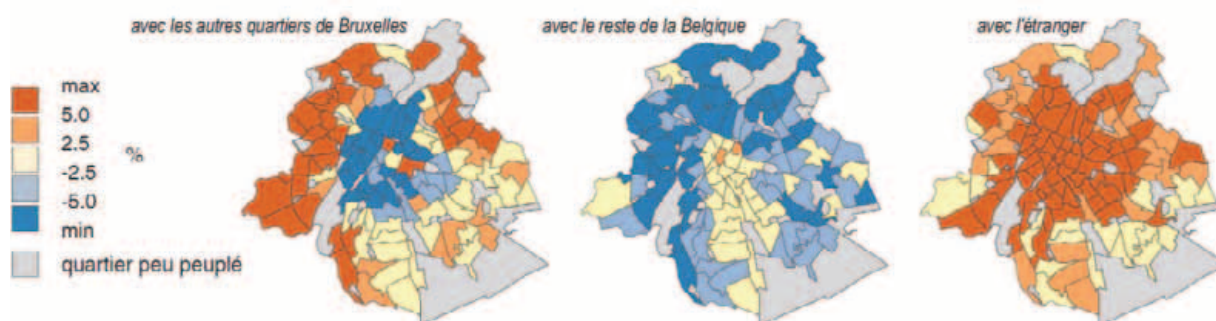
Cette différenciation socio-spatiale est liée à la croissance et à la structuration historique de la Région bruxelloise ¹⁰. Les contrastes socio-spatiaux démontrent tout d'abord une structuration concentrique, partant d'une zone périphérique plus aisée vers une zone plus défavorisée dans le centre historique. Ce modèle concentrique se combine à un contraste est-ouest dû au relief et à l'implantation de la zone industrielle. La zone ouest étant traditionnellement une région plutôt populaire alors que les bourgeois aisés investissent plutôt la zone est.

¹⁰ Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale (2006) L'atlas de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale 2006. Commission Communautaire Commune.

Cette « inertie spatiale » n'est que trop rarement brisée. La Région bruxelloise, bien que soumise à d'importants flux migratoires, continue de reproduire le même modèle d'inégalité. La migration ne modifie pas la composition sociale des quartiers. Les habitants de quartiers moins aisés n'ont pas toujours le choix. Les immigrés (étrangers ou provenant d'autres régions) s'installent de manière sélective dans la ville en fonction de leurs moyens financiers. Le niveau de formation, la carrière et les revenus sont les éléments permettant d'accéder à certains segments du marché du logement et, ipso facto, aux quartiers plus aisés ou défavorisés.

Les quartiers les plus pauvres de Bruxelles accueillent un flux continu de groupes de population plus pauvre, venant surtout de l'étranger, avec ou sans papiers. Une partie d'entre eux n'y restent que temporairement, jusqu'à ce qu'ils disposent de suffisamment de moyens pour déménager vers des quartiers plus favorisés ou même hors de la Région bruxelloise, comme le fait aussi la classe moyenne. Mais ce n'est pas possible pour tout le monde.

CARTE 3 : Bilan migratoire par quartier, 2001-2006

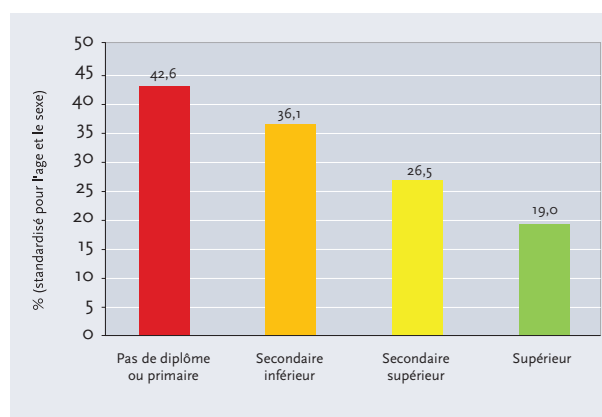


Source : DGSIE, Registre national 2006 via UCL et IBSA
Cartographie : IGEAT, ULB

• Inégalités sociales de santé

Les inégalités sociales ont des conséquences évidentes sur la santé des Bruxellois. Divers indicateurs mettent en évidence d'importantes inégalités sociales en matière de santé. Il ne s'agit pas seulement d'une différence qui oppose les groupes plus défavorisés à ceux qui sont les plus favorisés, mais bien d'un gradient continu qui traverse tout le corps social. En d'autres termes, on constate une vulnérabilité croissante à la plupart des problèmes de santé au fur et à mesure qu'on descend dans l'échelle sociale. La proportion de personnes qui ne s'estiment pas en bonne santé est deux fois plus élevée chez les plus faiblement diplômés que chez les diplômés de l'enseignement supérieur (graphique 27).

GRAPHIQUE 27 : Proportion de Bruxellois de 15 ans et plus (%) qui ne s'estiment pas en bonne santé selon le niveau d'instruction, Bruxelles, 2008



Source: ISP, Enquête de Santé 2008

¹¹ Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, Tableau de bord de la santé en Région bruxelloise 2010, Commission Communautaire Commune, Bruxelles, 2010. Cette édition du Tableau de bord de la santé comprend un chapitre consacré aux inégalités sociales de santé au sein de la population bruxelloise.

¹² Au cours des dernières décennies, la santé autorapportée a été introduite en tant qu'indicateur de l'état de santé général de la population. L'Atlas de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, publié en 2006 par l'Observatoire, consacre un chapitre à cet indicateur, un débat quant à sa validité et une analyse détaillée des valeurs prises en compte pour Bruxelles dans le cadre de l'enquête socio-économique de 2001.

Des inégalités sociales touchent tous les aspects de la santé. La prévalence de problèmes de santé mentale et de souffrance psychique augmente elle aussi lorsque l'on descend dans l'échelle sociale. On observe un gradient social prononcé en ce qui concerne les troubles du sommeil, dépressifs et anxieux. Les inégalités sociales dans le domaine de l'obésité, principalement pour les femmes, sont également importantes : les femmes titulaires d'au maximum un diplôme de l'enseignement inférieur

souffrent quatre fois plus d'obésité que les femmes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Ces inégalités expliquent en grande partie les inégalités observées pour le diabète.

Les inégalités se marquent dès la naissance, notamment en ce qui concerne la mortalité, et se maintiennent toute la vie. L'espérance de vie des habitants des communes aisées dépasse de plus de 3 ans celle des habitants des communes pauvres.

• Accès aux soins de santé

Plus d'un quart des ménages bruxellois et près de quatre ménages à faibles revenus sur dix disent avoir dû postposer des soins de santé pour raisons finan-

cières. Heureusement, le droit au statut OMNIO, qui améliore l'accès aux soins pour les ménages à faibles revenus, est mieux connu et de plus en plus utilisé.

• Conclusions et suivi

Les constats de cette sixième édition du Baromètre social bruxellois ne diffèrent pas énormément des précédents, mais ils n'en sont pas moins préoccupants. La plupart des indicateurs de pauvreté pour la Région bruxelloise restent dans le rouge et nombreux sont ceux qui indiquent une détérioration de la situation.

Les constats de ce baromètre social ainsi que les conclusions des autres parties du Rapport pauvreté 2010 ont servi de base à un débat entre les responsables politiques, les parlementaires et des personnes confrontées personnellement ou professionnellement à la pauvreté, lors d'une table ronde organisée le 30 novembre 2010 au Brussels Info Place. La « Synthèse de la table ronde » constitue la cinquième partie du Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté. Sur base de ces cinq cahiers, l'Assemblée réunie de la CCC formulera des recommandations en matière de lutte contre la pauvreté.

Glossaire

• Demandeur d'emploi inoccupé (DEI)

Personnes sans emploi rémunéré inscrites comme demandeurs d'emploi auprès d'un service public d'emploi (définition Actiris).

• Encours de crédit

Montant total des crédits octroyés par les établissements bancaires belges aux entreprises non-financières jusqu'à ce jour, et dont le terme n'est pas encore échu.

• Enquête de conjoncture de la BNB

La BNB mène mensuellement des enquêtes qualitatives de conjoncture auprès d'un échantillon de chefs d'entreprise dans le but de se faire une idée de leur appréciation de la situation économique actuelle et à venir. On y retrouve des questions aussi variées que leur appréciation quant aux stocks et carnets de commande, à l'évolution de ces derniers ou encore à leurs prévisions d'emploi et de demande. Le calcul de chacune des séries se base essentiellement sur la somme des soldes des réponses (différence entre le pourcentage des participants ayant déclaré une augmentation et ceux signalant une diminution). Depuis le premier janvier 2007, la taille de l'échantillon relatif à la Région de Bruxelles-Capitale a été augmentée afin de mieux rendre compte des réalités de la Capitale.

• Euros chaînés

«Moyen de mesurer l'évolution en volume après avoir éliminé les effets liés aux variations de prix pour le calcul de divers agrégats économiques (tels que le PIB, les investissements ou la consommation des ménages...)» (Source : Glossaire BNB).

• Glissement annuel

Une évolution en glissement annuel compare la valeur d'une grandeur à deux dates, séparées d'un an. Ainsi, à partir de données trimestrielles, le glissement annuel d'une variable X à un trimestre T donné est calculé à partir de la formule suivante :

$$\text{Taux d'évolution} = \frac{X_T - X_{T-4}}{X_{T-4}}$$

• Glissement trimestriel

Une évolution en glissement trimestriel compare la valeur d'une grandeur à un trimestre d'intervalle. Ainsi, le glissement trimestriel d'une variable X à un trimestre T donné est calculé à partir de la formule suivante :

$$\text{Taux d'évolution} = \frac{X_T - X_{T-1}}{X_{T-1}}$$

• Indicateur avancé du marché du travail

L'indicateur avancé du marché du travail anticipe les variations à court terme de l'inadéquation entre l'offre et la demande de travail au sein de la Région de Bruxelles-Capitale, approchée par la composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi bruxellois. Il est estimé à partir :

- de la courbe synthétique de l'activité économique à Bruxelles, calculée par la Banque Nationale de Belgique (BNB) ;
- des prévisions d'emploi des entrepreneurs dans le secteur de la construction - travaux de génie civil et travaux routiers en Belgique ;
- de la différence entre le nombre d'offres d'emploi reçues et le nombre d'offres d'emploi satisfaites au sein du marché du travail bruxellois, qui indique le degré d'adaptation ou de tension existant sur le marché du travail ;
- d'une variable indicatrice intégrant les changements de politiques en matière de chômage survenus entre la mi-2006 et la mi-2007 ;

Son caractère prévisionnel optimal est de 13 mois.

• Point de pourcentage

Le point de pourcentage est l'unité de la différence absolue entre deux chiffres exprimés en pourcents. Ainsi, entre un taux de chômage de 12,3 % une année et de 15,6 % une autre, la différence est de 3,4 points de pourcentage.

• Taux de risque de pauvreté

Le taux de risque de pauvreté est défini comme étant le pourcentage de personnes vivant dans un ménage dont le revenu équivalent est inférieur à 60 % du revenu équivalent médian national. Le revenu « médian » est le montant qui divise la distribution des revenus en deux parts égales : la moitié des personnes ayant un revenu au-dessus de la médiane et l'autre moitié des personnes ayant un revenu en dessous. La notion de revenu « équivalent

» réfère au fait que le revenu du ménage est corrigé en fonction de la taille et de la composition du ménage pour rendre le revenu et le niveau de vie qu'il représente comparable entre les diverses compositions familiales. Il est calculé ainsi : un poids de '1' est attribué pour le premier adulte, de '0,5' pour les autres adultes (de 14 ans et plus) et de '0,3' pour les personnes de moins de 14 ans. Cela signifie que le revenu d'un couple avec deux enfants (de moins de 14 ans) est divisé par '2,1' ($1+0,5+0,3+0,3$) pour être comparé avec le revenu d'un isolé.

• Taux d'emploi

Le taux d'emploi est défini comme étant le rapport entre la population active occupée et la population en âge de travailler (généralement définie comme étant le nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans).

Références

-
- Banque Nationale de Belgique (décembre 2010), « Indicateurs économiques pour la Belgique », Banque Nationale de Belgique.

 - Banque Nationale de Belgique (novembre 2010), « Projections Économiques pour la Belgique, Automne 2010 », BNB

 - Bureau Fédéral du Plan (septembre 2010), « Budget Économique – Prévisions économiques 2010-2011 », Bureau Fédéral du Plan.

 - Bureau Fédéral du Plan (mai 2010), « Perspectives Économiques 2010-2015 », Bureau Fédéral du Plan.

 - Bureau Fédéral du Plan (octobre 2010) , « Short Term Update 3-10 », BFP.

 - De Spiegelaere M., Closon M.-C., Deboosere P., Humblet P. (2009), « La santé et la qualité de vie à Bruxelles », États généraux de Bruxelles, Note de synthèse n° 11, 10 février 2009.

 - DEXIA Banque (novembre 2010), « Perspectives économiques », DEXIA Banque.

 - European Central Bank (novembre 2010), « Monthly Bulletin November », European Central Bank.

 - Fonds Monétaire International (octobre 2010), « World Economic Outlook », Études Économiques et Financières, FMI.

 - Haelterman E., De Spiegelaere M., Masuy-Stroobant G. (2007), « Les indicateurs de santé périnatale dans la Région de Bruxelles-Capitale 1998-2004 », Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, Commission Communautaire Commune, Bruxelles.

 - ING Bank, Economics Department (novembre 2010), « Monthly Economic Update », ING Bank.

 - Organisme de la Coopération et du Développement Economique (novembre 2010)
« Economic Outlook, 2010/2 », OCDE.

 - Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale (2010), « Tableau de bord de la santé en Région bruxelloise 2010 », Commission Communautaire Commune, Bruxelles.

 - Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale (2006), « L'atlas de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale 2006 », Commission Communautaire Commune, Bruxelles.

 - Observatoire Français de la Conjoncture Économique (octobre 2010) « Prévisions du 22/10/2010 », Revue de l'OFCE, OFCE.
-

Liste des tableaux

TABLEAU 1 :	Évolution du cours de change du dollar US par rapport à l'euro	8
TABLEAU 2 :	Évolution de l'indice des prix à la consommation en Belgique et au sein de la zone euro	9
TABLEAU 3 :	Chiffres clés pour la Belgique	10
TABLEAU 4 :	Nombre et pourcentage de personnes bénéficiant d'un revenu minimum ou d'un revenu de remplacement en janvier 2009 et 2010 en Région bruxelloise, par catégorie d'âge	23

Liste des graphiques

GRAPHIQUE 1 :	Évolution de la production industrielle et du commerce dans le monde, 2004-2010	5
GRAPHIQUE 2 :	Évolution trimestrielle du PIB en euros chaînés	7
GRAPHIQUE 3 :	Évolutions trimestrielles des composantes du PIB, optique dépenses, Belgique, 2006-2010	10
GRAPHIQUE 4 :	Enquêtes sur la conjoncture auprès des entreprises et des consommateurs, Belgique, 2000-2010 (solde de réponses, centré réduit)	11
GRAPHIQUE 5 :	Évolution conjoncturelle de l'indice national de production, industrie (2000=100)	12
GRAPHIQUE 6 :	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Industrie, RBC (millions d'euros)	13
GRAPHIQUE 7 :	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, commerce de gros, RBC (millions d'euros)	13
GRAPHIQUE 8 :	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, commerce de détail, RBC (millions d'euros)	13
GRAPHIQUE 9 :	Perspectives de demande à trois mois dans le commerce, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit)	13
GRAPHIQUE 10 :	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, construction, RBC (millions d'euros)	14
GRAPHIQUE 11 :	Évaluation des carnets d'ordre dans la construction, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit)	14
GRAPHIQUE 12 :	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, transports et communications, RBC (millions d'euros)	14
GRAPHIQUE 13 :	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, immobilier, location et services aux entreprises, RBC (millions d'euros)	15
GRAPHIQUE 14 :	Perspectives d'activité dans les services, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit)	15
GRAPHIQUE 15 :	Taux d'intérêts de référence pour la marge d'intermédiation bancaire	16
GRAPHIQUE 16 :	Encours et flux effectifs de crédits, Belgique (millions d'euros)	16
GRAPHIQUE 17 :	Évolution annuelle du nombre net de constitutions d'entreprises (pourcent)	16
GRAPHIQUE 18 :	Évolution régionale du nombre de salariés, 2005-2010	17
GRAPHIQUE 19 :	Évolution trimestrielle du nombre d'heures prestées dans l'intérim	18
GRAPHIQUE 20 :	Évolution du nombre de DEI à Bruxelles, 2000 - 2010	18
GRAPHIQUE 21 :	Évolution de la proportion des DEI par classe d'âge et niveau de formation, indice mai 2008 = 100	18

GRAPHIQUE 22 :	Prévisions sur l'emploi dans les principaux secteurs en Région de Bruxelles-Capitale, moyennes mobiles	19
GRAPHIQUE 23 :	Comparaison de l'indicateur avancé du marché du travail avec la composante conjoncturelle du nombre de DEI en Région de Bruxelles-Capitale	20
GRAPHIQUE 24 :	Évolution de la proportion de bénéficiaires du revenu d'intégration social et équivalent, par lieu de résidence, décembre 2002-2009	24
GRAPHIQUE 25 :	Évolution du nombre de DEI à Bruxelles, 2000 - 2010	25
GRAPHIQUE 26 :	Retard scolaire des élèves en première secondaire en fonction de la ville de résidence, 2007-2008	26
GRAPHIQUE 27 :	Proportion de Bruxellois de 15 ans et plus (%) qui ne s'estiment pas en bonne santé selon le niveau d'instruction, Bruxelles, 2008	28

Liste des cartes

CARTE 1 :	Revenu médian par déclaration par commune, Belgique (revenus 2007, déclarations 2008)	22
CARTE 2 :	Taux de chômage administratif des jeunes, par quartier, Région bruxelloise, 2007	27
CARTE 3 :	Bilan migratoire par quartier, 2001-2006	28

© 2011 Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale – Tous droits réservés
E.R.: F. Résimont, Secrétaire général
Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale,
Boulevard du Jardin Botanique, 20 – 1035 Bruxelles

Éditions IRIS – D/2011/6374/208



9 789078 580010

ISBN 9078580011